



Agence de Développement Territorial - ADT

ETUDE D'UN PARCOURS CULTUREL PIETONNIER ENTRE LE QUARTIER DES ARTS ET LE CINQUANTENAIRE

Phase 1 : Analyse et définition des priorités

DOCUMENT DE SYNTHESE - Juin 2013

Auteurs de projet : ERU asbl et Studio d'Urbanisme JP MAJOT

AUTEURS DE PROJET

ERU asbl

Centre d'études et de recherches urbaines
Marie Demanet, Yasmine Bensaïd,
Avec la collaboration de Bénédicte del Marmol,
Adèle Jacot, Nathan Notéris, Julien Harquel

Rue Guillaume Tell, 57
1060 Bruxelles - 02 539 01 31
Info@eru-urbanisme.be

Studio d'Urbanisme Jean-Pierre Majot

Jean-Pierre Majot, Hiroe Higashi
Boulevard Général Jacques, 2
1050 Bruxelles - 0477 501 550
jean.pierre.majot@skynet.be

Copyright : ADT-ATO

Jun 2013

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PHASE 1 - PORTRAIT DU QUARTIER

(Voir dossier complet)

PHASE 2 - DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

2.1 IDENTIFICATION ET CONSULTATION DES ACTEURS DU QUARTIER

- a) Rencontre de certains acteurs
- b) Enquête / micro-trottoir
- c) Questionnaire en ligne

2.2 RÉSULTATS / CONCLUSIONS DU VOLET PARTICIPATIF

PHASE 3- ANALYSE THÉMATIQUE

3.1 ANIMATION URBAINE

3.2 ESPACES PUBLICS

3.3 COMMERCES

3.4 PLANTATIONS, MAILLAGE VERT ET EAU

3.5 MOBILITÉ

3.6 ART URBAIN ET MOBILIER URBAIN

3.7 BALISAGE / IMAGE DU QUARTIER

3.8 ECLAIRAGE (Cf. Rapport spécifique : 'Phase 1 : Atmosphère nocturne : cadre général existant')

3.9 SYNTHESE

CONCLUSION

ANNEXES

(Voir dossier complet)

PERIMETRE DE LA ZONE D'ETUDE



INTRODUCTION

Cadre de référence : cette étude s'inscrit dans le cadre du schéma directeur du Quartier Européen. Elle tient compte des études et cahiers des charges concernant le quartier, pré-études du Schéma Directeur, Etude de Mobilité, Plan piéton, recommandations pour les espaces publics « Abords du Cinquantenaire et du Parc Léopold », Projet Urbain Loi, Protocole d'accords tripartites, Space Syntax, Carnet 'Embellissement Place du Luxembourg', différentes études commanditées par le Fonds du Quartier Européen... ce qui permet de s'inscrire dans la continuité et d'assurer la cohérence de l'ensemble des projets pour le quartier.

Le Fonds du Quartier Européen a commandité différentes études pour le Quartier Européen et a notamment mené une réflexion intéressante avec l'AMCV dans laquelle sont identifiés 15 ULP ('Urban Lifestyle Points'), qui constituent des espaces publics sur lesquels agir prioritairement pour renforcer l'animation du quartier.

Nous avons examiné avec intérêt ces différentes études qui, de manière générale confortent notre approche. Le contenu de certaines d'entre elles n'a pas encore été totalement exploité au stade actuel. Elles continueront à être intégrées dans la phase ultérieure de l'étude (phase 'projet').

Contexte

Le Quartier Européen, espace largement dévolu à la fonction administrative, se caractérise par des rues minérales, peu fréquentées par les piétons, perçues comme monotones.

Depuis le milieu des années 2000 (2005), le quartier européen fait cependant l'objet d'une nouvelle phase de développement urbanistique et culturel qui va amener de nouveaux visiteurs et usagers dans le quartier. Différents programmes vont renforcer l'attractivité du quartier, lui conférer plus de visibilité mais aussi causer plus de pression et d'attentes sur les espaces publics, les places, les rues, les parcs, les espaces de déplacement et les commerces. L'objectif de densifier le logement et d'amener un nombre important d'habitants dans le quartier va également exiger une amélioration conséquente (fonctionnalité, aspect et commodité) des espaces viaires, d'autant plus que les îlots sont déjà densément occupés.

La localisation du quartier le place en lien étroit avec plusieurs quartiers centraux à différentes vocations : pôle commercial du haut de la ville (Ixelles, axe Porte de Namur-Porte Louise), pôle des institutions (Quartier Royal), pôle culturel du haut de la ville (Quartier des Arts), de manière générale le centre de Bruxelles (Pentagone), à l'est Etterbeek, Schaerbeek, le Quartier Nord-Est...

Concrètement, un certain nombre de mutations sont attendues dans l'utilisation des espaces publics au cours des prochaines années, notamment avec les intentions du *Projet Urbain Loi* - PUL (une mixité bureaux/logements qui devrait amener un nouveau type d'usagers - habitants - dans le quartier, un accroissement des gabarits et de la densité, une volonté d'agir sur la configuration des espaces publics trop rigides - rue 'canyon' de la Loi...). Par ailleurs, la généralisation des *Plans de Déplacements des Entreprises* - PDE devrait accroître la mobilité douce dans le quartier.

Dans ce contexte, l'Agence de Développement Territorial - ADT - de la Région de Bruxelles-Capitale a initié une étude visant à mettre en place un **parcours culturel piétonnier** entre la Quartier des Arts et le Cinquantenaire. A travers cette étude, l'ADT vise à proposer une **vision stratégique globale** pour l'amélioration et le renforcement des cheminement piétons entre le quartier des Arts et le Cinquantenaire et à concevoir un **parcours majeur de cheminement** entre ces deux pôles, ainsi que des liaisons secondaires.

Comme aboutissement de cette étude, l'ERU propose :

- la mise en place un **Schéma Directeur** proposant une approche globale et cohérente des espaces publics dans le périmètre ;
- la mise en place d'aménagements visibles, susceptibles de se réaliser à court terme, donnant la priorité à la mobilité douce. Il s'agit de **8 microprojets d'aménagement**, repartis le long du parcours majeur.

Enjeux du projet

- Encourager les déplacements piétons et cyclistes à travers un travail d'amélioration et d'embellissement des espaces publics, un renforcement de l'agrément et de la convivialité des rues, l'amélioration de la lisibilité du quartier... ;
- Améliorer la qualité de l'environnement des rues de ce quartier très minéral à travers un travail sur les plantations, l'eau, l'ensoleillement, le vent... ;
- Renforcer l'usage, l'animation et l'occupation des espaces publics et le plaisir de la rue à travers un travail sur les commerces, l'animation, l'éclairage... ;
- Renforcer les pôles commerciaux et culturels à travers un travail sur l'animation, le balisage, la vitalité commerciale du quartier... .

Méthodologie

Organisation de l'étude

L'étude a été initiée en janvier 2013 et doit se dérouler sur une période de 11 mois. Elle comporte 3 volets :

1. Diagnostic participatif
2. Analyse et définition des priorités
3. Etablissement du Schéma Directeur et de 8 microprojets d'aménagement

Le présent rapport présente les volets 1 et 2. Le troisième volet sera décliné dans une phase ultérieure.

Différentes échelles de travail

1. *Echelle générale : entre le quartier des Arts et le Cinquantenaire, le parcours majeur.* Cette échelle plus large permet d'appréhender l'ensemble du parcours culturel et piétonnier reliant le quartier des Arts au Cinquantenaire et impliquant différents pôles majeurs (place des Palais, place du Trône, rue et place du Luxembourg, Parc Léopold, Parc du Cinquantenaire, institutions européennes...) afin de constituer un maillage piétonnier. Elle permet d'envisager également les liaisons secondaires et les pôles avoisinants connectés à ce territoire (pl. de Londres, St-Boniface, pl. Jourdan...) ;
2. *Echelle du quartier: zoom sur le Quartier Léopold.* Le Quartier Léopold constitue un quartier tampon entre le Pentagone et le Cinquantenaire. Ses rues orthogonales ont une identité très marquée. Fortement densifiées, elles ne présentent plus l'attractivité d'un quartier mixte et ont un fort potentiel d'amélioration des espaces publics. Un zoom sur ces rues permettra de proposer un traitement spécifique de ces espaces publics.
3. *Echelle de l'aménagement.* Cette échelle sera essentiellement développée dans le volet 3 de l'étude. Elle détaille les propositions d'amélioration du parcours majeur par des aménagements ponctuels ou la localisation d'installations. 8 sites seront étudiés.

Démarche

La démarche se fonde sur l'identité du quartier, son histoire et sa morphologie. Elle part de l'existant et cherche à valoriser les atouts et l'identité des lieux.

La démarche vise à croiser différentes thématiques et différents acteurs sur le territoire. Cette approche transversale permet de créer une synergie entre les différents thèmes du développement du quartier et à repenser l'attractivité des espaces publics qui constituent le lien entre les fonctions du quartier.

Différentes thématiques sont abordées : l'aménagement des espaces publics, les commerces et les terrasses, les plantations, le fleurissement et la gestion des eaux, la mobilité, l'art urbain appropriable, le balisage des cheminements et des institutions culturelles et l'éclairage public. En outre, un thème complémentaire relatif à la qualité du bâti pourra être abordé dans la phase 'projet' de l'étude.

Afin de prendre en compte les besoins des différents publics cibles, nous avons veillé à impliquer les acteurs locaux dans le processus de diagnostic et d'analyse (via des rencontres d'acteurs, des enquêtes de terrain pour appréhender les besoins et les attentes des différents publics...).

Cette approche participative se poursuivra dans la phase 'Projet'.

PHASE 1 - PORTRAIT DU QUARTIER

(Voir dossier complet)

PHASE 2 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

2.1 IDENTIFICATION ET CONSULTATION DES ACTEURS DU QUARTIER

a) Rencontre de certains acteurs

Les acteurs suivants ont été identifiés dès le départ de l'étude comme des acteurs-clés et ont été rencontrés entre les mois de février et de mai 2013 :

- Comité d'habitants AQL (association du Quartier Léopold), comité d'habitants GAQ (groupe d'action du Quartier Nord-Est) et Quartier des Arts : le 22.02.2013 ;
- Groupe de travail friche Eggevoort : mars 2013 ;
- Bureau de liaison Bruxelles Europe BLBE : 05.04.2013 ;
- Bureau d'information : 11.04.2013 ;
- Fonds du Quartier européen FQE : 25.04.2013 ;
- Comités de commerçants : 02.05.2013 ;
- Atrium (contact téléphonique) : 17.05.2013.

Ces différentes rencontres ont permis de :

- Présenter l'étude en cours et ses objectifs ;
- Connaitre les acteurs du quartier et leurs actions/champs d'actions ;
- Prendre connaissance du ressenti de ces acteurs par rapport à leur quartier, en particulier en ce qui concerne les thématiques développées dans le cadre de cette étude (espaces publics, éclairage, animation, commerces...).

En outre, certains acteurs rencontrés ont ensuite relayé certaines informations auprès de leur réseau. Les comités d'habitants ainsi que le Bureau de Liaison ont ainsi contribué à diffuser l'enquête en ligne auprès de leur mailing-liste (cf. infra).

N'ont pas été contactées : les institutions muséales.

b) Enquête / micro-trottoir

Parallèlement aux rencontres des acteurs du quartier identifiés comme tels, un questionnaire/micro-trottoir a été établi dès le début de l'étude (février 2013) et soumis aux passants.

Au total, 62 questionnaires ont été remplis par des usagers du quartier, dont :

- 26 soumis le 19/02/2013 (mardi)
- 36 soumis le 05/03/2013 (mardi)

Lieux et moments d'enquête

Le questionnaire a été soumis à 13 lieux d'enquête différents, à différents moments de la journée.

Public interrogé

Le questionnaire a été soumis à des piétons et à des cyclistes.

Thématiques abordées

- les pôles et points de repères ;
- les espaces publics ;
- la mobilité ;
- les aménagements ;
- l'animation.

c) Questionnaire en ligne

Un questionnaire a également été mis en ligne pour une durée de 4 semaines, entre le 19.04 et le 17.05.

Ce questionnaire comportait 10 questions.

Il était disponible en 3 langues : français, néerlandais et anglais.

Mode de diffusion

Le questionnaire a été diffusé :

- aux habitants du quartier grâce à la mailing-list des comités d'habitants GAQ et AQL ;
- aux travailleurs du quartier grâce à la newsletter du Bureau de Liaison.

Pour accompagner la mise en ligne de ce questionnaire, un petit texte explicatif et une illustration ont été diffusés afin de situer le contexte (présenter l'étude et ses objectifs).

Au total, 85 questionnaires ont été complétés.

Les thématiques abordées dans ce questionnaire en ligne sont les mêmes que dans le micro-trottoir.

Parmi les personnes ayant répondu, 36 habitent le quartier et 61 y travaillent (12 personnes travaillent ET habitent dans le quartier).

On constate que le questionnaire a principalement été complété par des personnes appartenant au groupe de la 'population active' : 81% des personnes ayant répondu ont entre 30 et 60 ans (dont 33% entre 30 et 40 ans et 48% entre 40 et 60 ans).

2.2 RÉSULTATS / CONCLUSIONS DU VOLET PARTICIPATIF

a) Carte 'Rencontre des acteurs'

Lors de la rencontre des comités de quartier et du Quartier des Arts, une carte a été élaborée. Elle est reprise ci-après.

Elle fait apparaître différentes informations / ressenti du quartier : points de repère, pôles (pôles attractifs et pôles de mobilité), liaisons privilégiées, barrières, etc.

Les éléments remarquables dégagés :

- **Hiatus** : les parcours piétons se font principalement dans le sens Est/Ouest. Les liaisons Nord/Sud sont très faibles.
- **Les anciennes chaussées (chaussée de Wavre, chaussée d'Etterbeek)** constituent des liaisons importantes. Or, elles présentent un caractère dégradé. Elles demandent une attention particulière.
- **Liaison entre pôles commerciaux/horeca** : la rue Caroly permet la liaison directe entre
- le Quartier Léopold et la place de Londres/Quartier Saint-Boniface. Or, cet axe est inconfortable et peu convivial.
- **Les ponts de la chaussée d'Etterbeek** constituent des 'points noirs' dans le paysage urbain.

Résultats de la rencontre des autres acteurs en lien avec le public

La rencontre des autres acteurs du quartier (représentants du Bureau de Liaison, du Bureau d'Information, du comité des commerçants, du Fonds Quartier Européen, etc.) a permis dans une large mesure de confirmer les commentaires des habitants synthétisés dans la carte.

Les autres informations issues de ces rencontres ont été intégrées dans les cartes de synthèse et analyses thématiques figurant dans la phase II de l'étude.

b) Enquête / micro-trottoir - Résultats des 62 questionnaires soumis

LES ESPACES PUBLICS

Au niveau du confort et de la qualité des espaces publics, le public rencontré se montre globalement satisfait.

Plus de 90% des personnes interrogées se montrent notamment satisfaites en matière de sécurité et de propreté des espaces publics.

Seule la convivialité des espaces publics semble plus problématique (seulement 60% de personnes satisfaites).

LA MOBILITÉ

L'amélioration des déplacements piétons apparaît comme un enjeu majeur en matière de mobilité dans le quartier.

En effet, une partie importante du public interrogé souhaiterait développer les signalisations piétonnes et améliorer le confort des trottoirs et des traversées piétonnes.

LES AMÉNAGEMENTS

La plantation du quartier et le développement de la présence de l'eau semblent constituer les 2 enjeux majeurs en matière d'amélioration des aménagements et des espaces publics dans le quartier.

Par contre, la propreté et l'éclairage public ne sont pas perçus comme de réels enjeux par les personnes interrogées (peu de fréquentation nocturne).

L'ANIMATION

Une grande partie des personnes interrogées souhaite une amélioration de l'attractivité des espaces publics dans le quartier.

SYNTHESE

Les résultats du micro-trottoir confirment le sentiment d'un quartier en bon état.

Cependant, ils font apparaître un manque de convivialité et de plaisir dans l'espace public et des attentes en termes du renforcement de l'animation dans le quartier - à des temporalités variées - et en termes de nouvelles fonctions dans le quartier (notamment commerces).

Un intérêt pour divers axes d'amélioration est évoqué, notamment :

- la plantation et le fleurissement
- le renforcement de la présence de l'eau
- l'amélioration de la signalisation et du balisage (amélioration de la signalisation de certains pôles spécifiques / mise en place de balisages entre les différents pôles, avec indication des temps de parcours piétons).

Certains points spécifiques semblent devoir être résolus. En particulier, le confort des déplacements piétons et cyclistes, et notamment les traversées piétonnes des grands boulevards/axes routiers.

c) Questionnaires en ligne - Résultats

IMAGE DU QUARTIER ET ANIMATION

Selon un quart des personnes interrogées, le Parlement Européen est le lieu qui symbolise le mieux le quartier, suivi par le Berlaimont (18%), la place du Luxembourg (14%) et le Cinquantenaire (13%).

Au niveau des lieux de rencontre les plus fréquentés, on retrouve la place du Luxembourg, citée par la moitié des personnes interrogées. Elle est suivie par la place Jourdan, le parc du Cinquantenaire, Schuman, et le Parc Léopold.

De manière générale, le manque de convivialité du quartier est cité par un tiers des personnes interrogées. Le manque d'animation le soir et le week-end est aussi fréquemment cité par les personnes interrogées.

En termes de services et de commerces, un grand nombre de personnes interrogées déplore le manque de commerces de proximité (offre insuffisante).

LES ESPACES PUBLICS

Au niveau des problématiques liées à l'espace public, la faiblesse des aménagements pour les modes doux dans le quartier est citée par plus de la moitié des personnes interrogées. Elle est suivie par la pollution/qualité de l'air.

Les questions liées à la propreté, à l'état des voiries sont également fréquemment citées (environ 40% des personnes interrogées).

L'éclairage des espaces publics n'est pas ressenti comme une problématique majeure. (NB : Le quartier est très peu fréquenté le soir. L'enjeu de l'éclairage n'est pas perçu à sa juste valeur.)

Dans les améliorations à apporter au niveau des espaces publics, les plus importantes pour le public interrogé sont :

- l'amélioration du confort des trottoirs et des traversées piétonnes (pour 71% des personnes interrogées)
- le développement des plantations et du fleurissement (59%)
- le développement de l'art urbain et du mobilier urbain (42%)
- l'amélioration de la visibilité des pistes cyclables et l'augmentation de leur nombre (45%)
- la diminution de l'espace dédié à la voiture et de la vitesse du trafic (environ 40%)

Dans les espaces publics à améliorer prioritairement sont surtout cités la rue Belliard, la rue de la Loi et le rond-point Schuman, ce qui correspond aux axes les plus 'routiers' du quartier.

LA MOBILITÉ

La marche à pied est de loin le moyen le plus cité pour se déplacer dans le quartier (82% des personnes interrogées), suivie par le métro (42%), le vélo (41%) et le bus (34%).

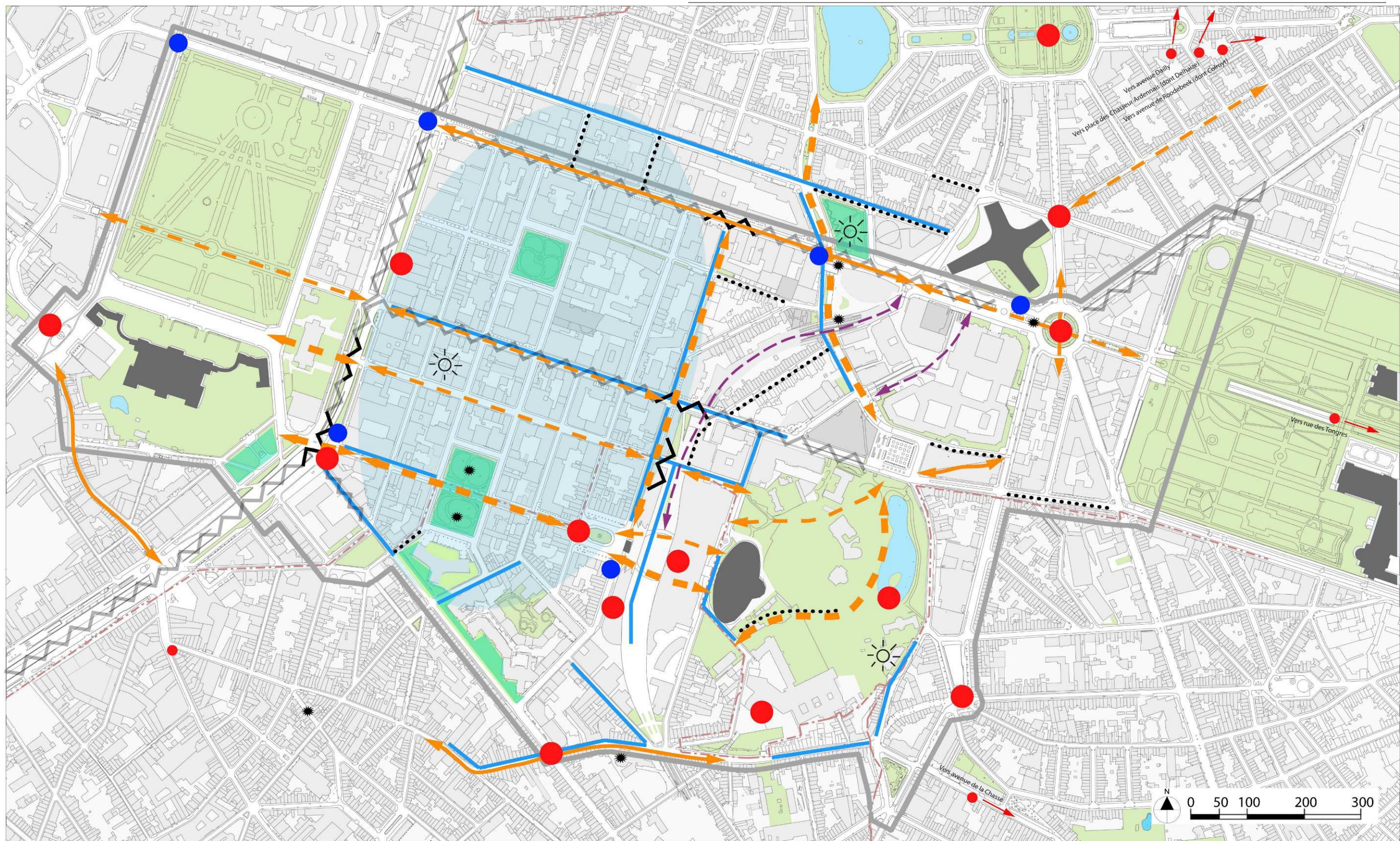
Enfin, la voiture est utilisée par 26% des usagers du quartier.

SYNTHESE

Ces résultats confirment dans les grandes lignes les conclusions du micro-trottoir :

- Ils confirment le manque d'animation et de convivialité du quartier et l'attente du renforcement des commerces de proximité dans le quartier ;
- Ils confirment l'intérêt du public pour l'amélioration des espaces publics, à travers des projets de plantation et de fleurissement notamment ;
- Ils confirment également la priorité que constitue l'amélioration des déplacements piétons et cyclistes dans le quartier, en particulier au niveau de la traversée des grands axes routiers.

Ils apportent également quelques éléments nouveaux. En effet, les personnes interrogées pointent ici davantage les faiblesses du quartier en termes de qualité de l'air et de propreté. Elles pointent également le mauvais état des chaussées.



- Pôle
- Pôle voisin
- Pôle de mobilité
- Liaison privilégiée
- Liaison privilégiée à améliorer
- Liaison à créer/activer
- Barrière
- Problème de traversée/continuité
- Axe peu convivial
- Forte déclivité
- Point noir
- Élément à valoriser
- Point de repère
- Espace vert
- Espace vert sous-exploité
- Zone peu fréquentée
- Périmètre d'étude

RETOUR DE LA RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

ERU asbl

PHASE 3 : ANALYSE THEMATIQUE

3.1 ANIMATION URBAINE

a) Animation ... à l'échelle du quartier

Définition : 'L'animation urbaine' est entendue comme l'ensemble des activités qui génèrent une présence dans l'espace public du quartier (fréquence de déplacement).

Il s'agit des principaux pôles d'attraction / lieux qui drainent du public.

Ces **espaces d'activité** se retrouvent aussi bien dans les bâtiments que dans l'espace public.

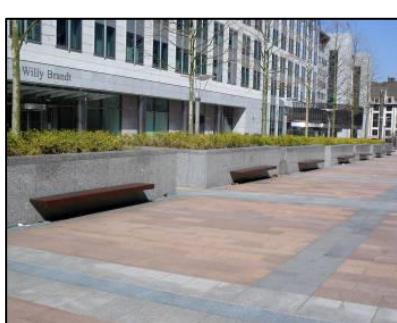
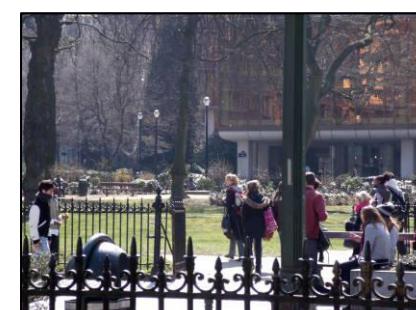
Dans l'espace public, il s'agit :

- Des arrêts de transports publics ;
- Des places, parcs, lieux d'animation...

Dans les bâtiments, il s'agit :

- Des commerces
- Des cafés et restaurants ;
- Des hôtels ;
- Des bureaux ;
- Des équipements ;
- Des institutions touristiques/culturelles...

NB : un commerce est considéré comme plus animé qu'un bureau puisqu'il génère plus d'occupation/de passage dans l'espace public (fréquence de contact avec l'extérieur).



CARTE 'ANIMATION URBAINE'

La carte figure...

... des fonctions actives

Cafés, restaurants, parcs, institutions culturelles, équipements...

Si un bon nombre de rues n'offrent que très peu de possibilités d'appropriation/réaction au passant, il existe néanmoins différents pôles d'animation dans le quartier. Ce sont autant d'espaces (potentiellement) vivants et d'opportunités d'utiliser l'espace public autrement que d'une façon fonctionnelle, de s'y arrêter (ex : squares, rue et place du Luxembourg, points de vue...).

... du potentiel inexploité

Certains espaces qui pourraient avoir des qualités attractives et fédératrices sont sous-exploités : le Mail avec ses bancs et plantations minimalistes, les squares, les Jardins de la Vallée du Maelbeek...

L'aura des équipements ou commerces est souvent rabattu à l'intérieur, dans l'alignement rectiligne des façades, alors qu'ils pourraient briser la monotonie visuelle des rues tout en soulignant la diversité des fonctions dans ce quartier de bureaux. Les restaurants ou commerces sont souvent peu visibles ou dissimulés, on relève relativement peu de terrasses dans le périmètre (nombreux trottoirs trop étroits), en dehors du 'pôle Schuman'.

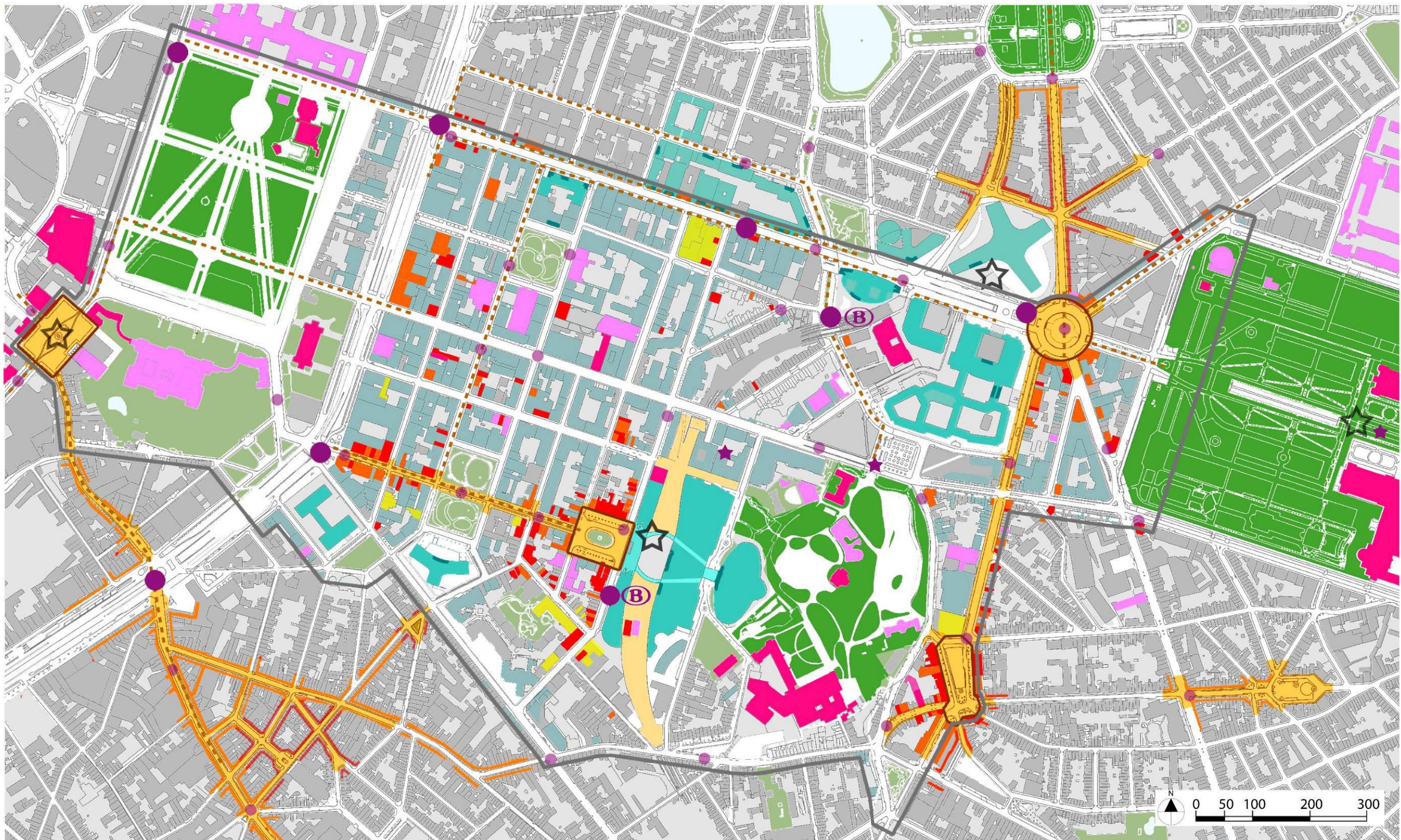
Certains points de vue, comme celui vers l'intérieur de l'îlot où passe le chemin de fer, compris entre les rues Belliard, de Toulouse et de Pascale et la chaussée d'Etterbeek (« Réserve des Indiens »), bouché par des grillages, pourraient être également mis en valeur.

CODE COULEURS

Les couleurs chaudes représentent l'animation du quartier.

Ce sont les lieux (intérieurs ou extérieurs) qui génèrent des activités et suscitent une **animation** dans l'espace public.

Les couleurs froides représentent les aspects 'privés', peu ouverts sur le quartier



FONCTIONS

- Café / restaurant
- Commerce
- Equipement culturel
- Equipement divers
- Hôtel
- Pôle bureau (> 20 000 m²) et entrée
- Bureau
- Autre

- ★ Pôle touristique
- Noyau commercial (hors périmètre)
- Noyau horeca (hors périmètre)
- Pôle mobilité (metro/train)
- Pôle mobilité secondaire (bus/tram)
- ★ Parkink cars touristiques (existants ou prévus)

ESPACES PIETONS

- Liaison piétonne fréquentée
- Espace public occupé
- Espace vert
- Espace vert très fréquenté
- Périmètre d'étude

ERU
asbl

CARTE DE L'ANIMATION DU QUARTIER EUROPEEN

SOURCES : Mixité et densification dans le Quartier Européen (février 2010) ; Schéma Directeur du Quartier Européen (avril 2008) ; Plan Global de Mobilité (avril 2012) ; ERU (mars 2013)

b) Animation ... au niveau des rez-de-chaussée

L'occupation des rez-de-chaussée a une importance fondamentale sur l'**animation et la convivialité** des espaces publics.

Deux lectures différentes de ces occupations nous ont amené à réaliser 2 cartes (qui s'opposent) :

- Une carte 'positive' : la 'Dynamique des rez-de-chaussée'
- Une carte 'négative' : la 'Monotonie des rez-de-chaussée'

Les 'vitrines muettes'

Une grande partie des bureaux possède des vitrines donnant sur la rue. La plupart de ces vitrines sont teintées ou obstruées par des toiles/tentures monochromes. Ces « vitrines muettes » contribuent fortement à rendre les rues du quartier Léopold hostiles et froides aux piétons.



Vitrines muettes en verre dépoli

Les 'vitrines animées'

Animées par ... des images

Plusieurs institutions ont placé des grandes images sur les vitrines (sous forme de film ou d'affiche). Certaines, comme la reproduction d'une carte de l'Europe sur l'ambassade d'Estonie, sont réussies et éveillent l'intérêt du passant. Elle crée une interaction avec le passant et un lien entre l'intérieur et l'extérieur.

Mais il s'agit souvent de publicités ou de photos convenues, mal entretenues, qui ne font que renforcer l'aspect dégradé et 'fermé' du quartier. Par ailleurs, l'emploi d'images (2D) dans les vitrines de ce quartier déjà fort rectiligne offre au passant un divertissement qui paraît plutôt superficiel (sans autre raison d'être que de détourner son attention).



Carte de l'Europe sur la vitrine de l'ambassade d'Estonie

Animées par ... des installations

Certains ont aménagé soigneusement l'espace qui se trouve derrière la vitrine : avec des plantes, des tableaux... Ces espaces de devantures ne sont pas seulement là pour obstruer la vue (comme les films des images) mais servent d'espace de transition entre l'espace privé et l'espace public, augmentant ce dernier de profondeurs visuelles bienvenues.



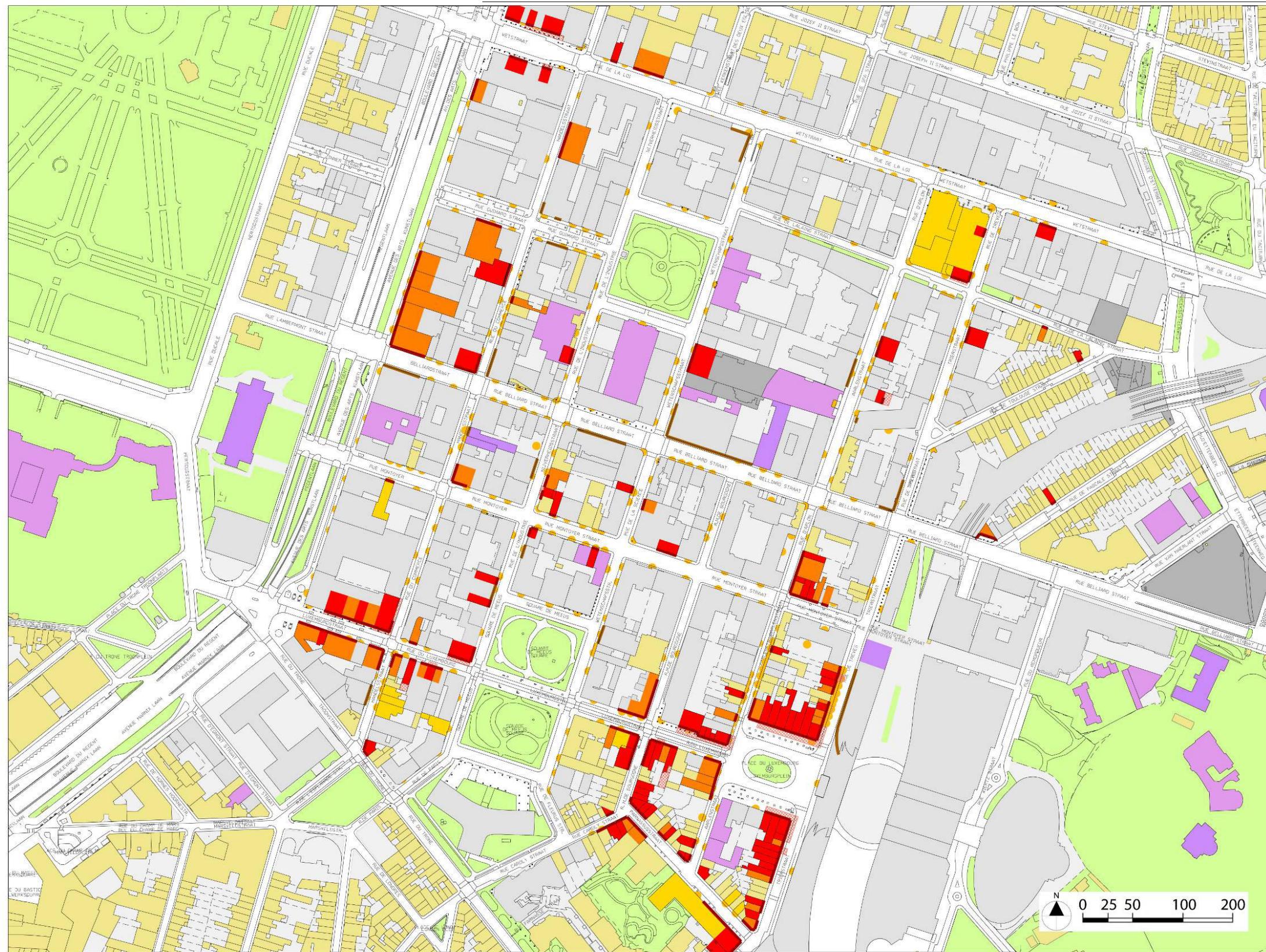
Animées par ... les activités !

Elles sont rares, mais certaines devantures transparentes permettent au passant d'apercevoir l'activité à l'intérieur des grands immeubles. Ce sont les vitrines les plus chaleureuses et agréables à regarder puisque qu'elles « donnent sens » et vie à ce quartier morne. Il s'agit souvent de cafétérias.

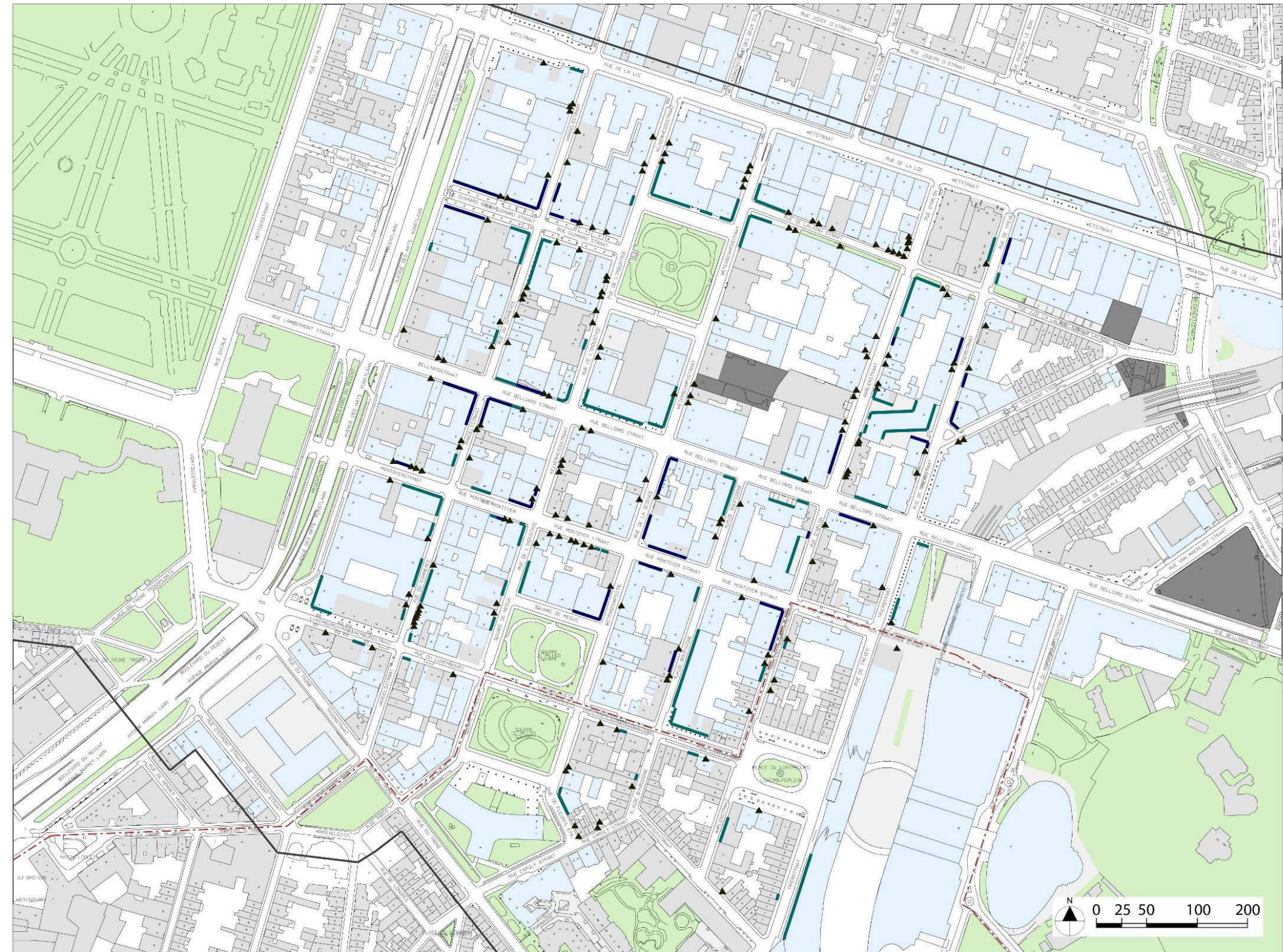


Entrées de parking de grande largeur





ERU asbl
DYNAMIQUE DES REZ DE CHAUSSEE



- LIMITES DU QUARTIER
- - - LIMITES COMMUNALES
- ▲ ENTRÉE DE GARAGE
- VITRINE VIDE
- VITRINE VIDE TEINTEE
- BUREAU
- AUTRE
(commerce, logement, équipement...)

ERU
MONOTONIE DES REZ DE CHAUSSEE

3.2 ESPACES PUBLICS

a) Qualité des espaces piétons

La carte ‘Qualité des rues’ fait apparaître les atouts du quartier.

Elle reprend :

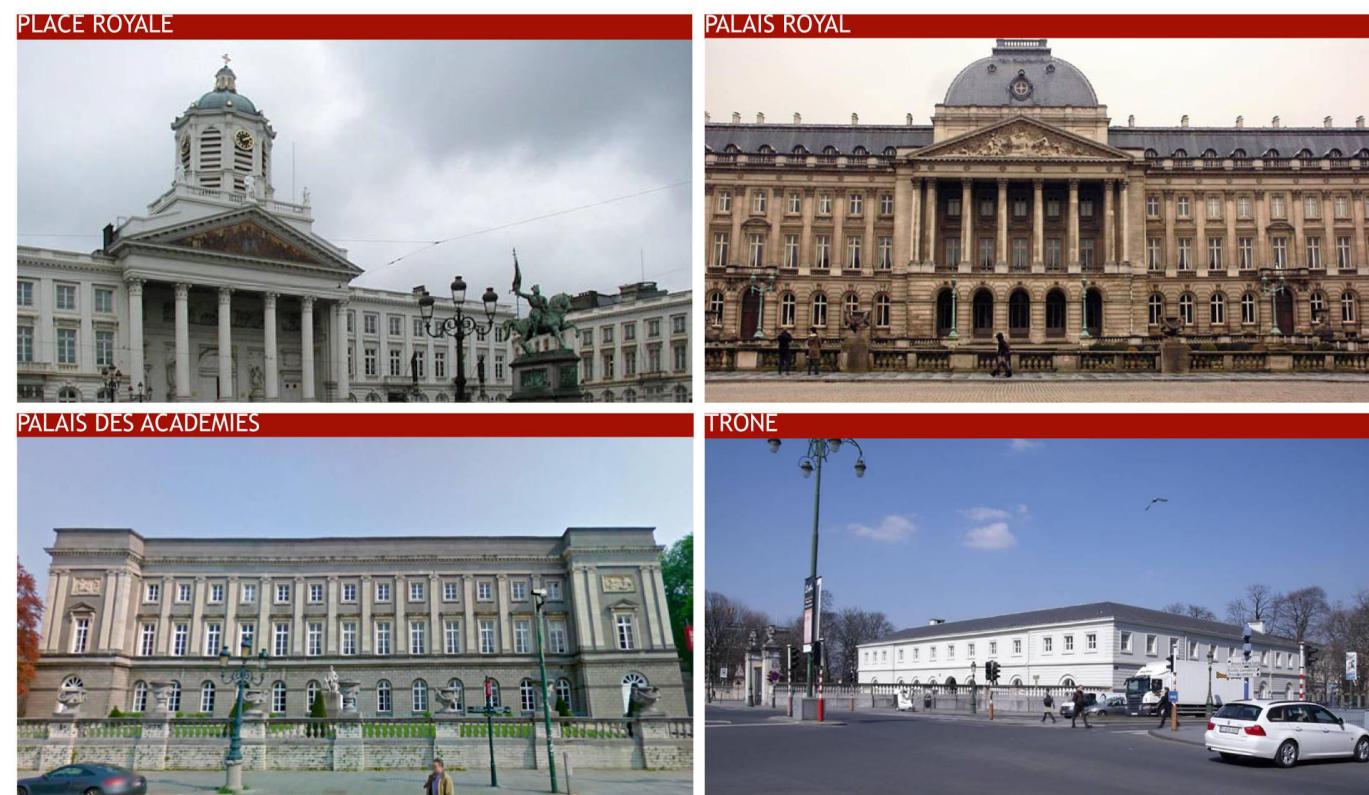
- Les espaces publics de qualité (présentant des proportions agréables, une qualité générale du bâti...) ;
- Les rues plantées ;
- Les perspectives visuelles intéressantes ;
- Les bâtiments de qualité (monuments historiques ou bâtiments-phares contemporains) ;
- Les ensembles phares historiques (haute valeur patrimoniale) ;
- Les ensembles architecturaux cohérents à valoriser (ex : enfilade néoclassique...).

Elle est accompagnée d’illustrations qui permettent de visualiser ces différents espaces/bâtis de qualité.

Ces illustrations sont classées par catégories :

1. Les ensembles cohérents (ex : enfilade square Frère Orban, rues de Pascale, de l’Industrie...) ;
2. Les bâtiments phares historiques (ex : Palais Royal, Palais des Académies...) ;
3. Les bâtiments phares de qualité / bâtiments contemporains (ex : bâtiment ING, Berlaymont...).

BÂTIMENTS PHARES HISTORIQUES

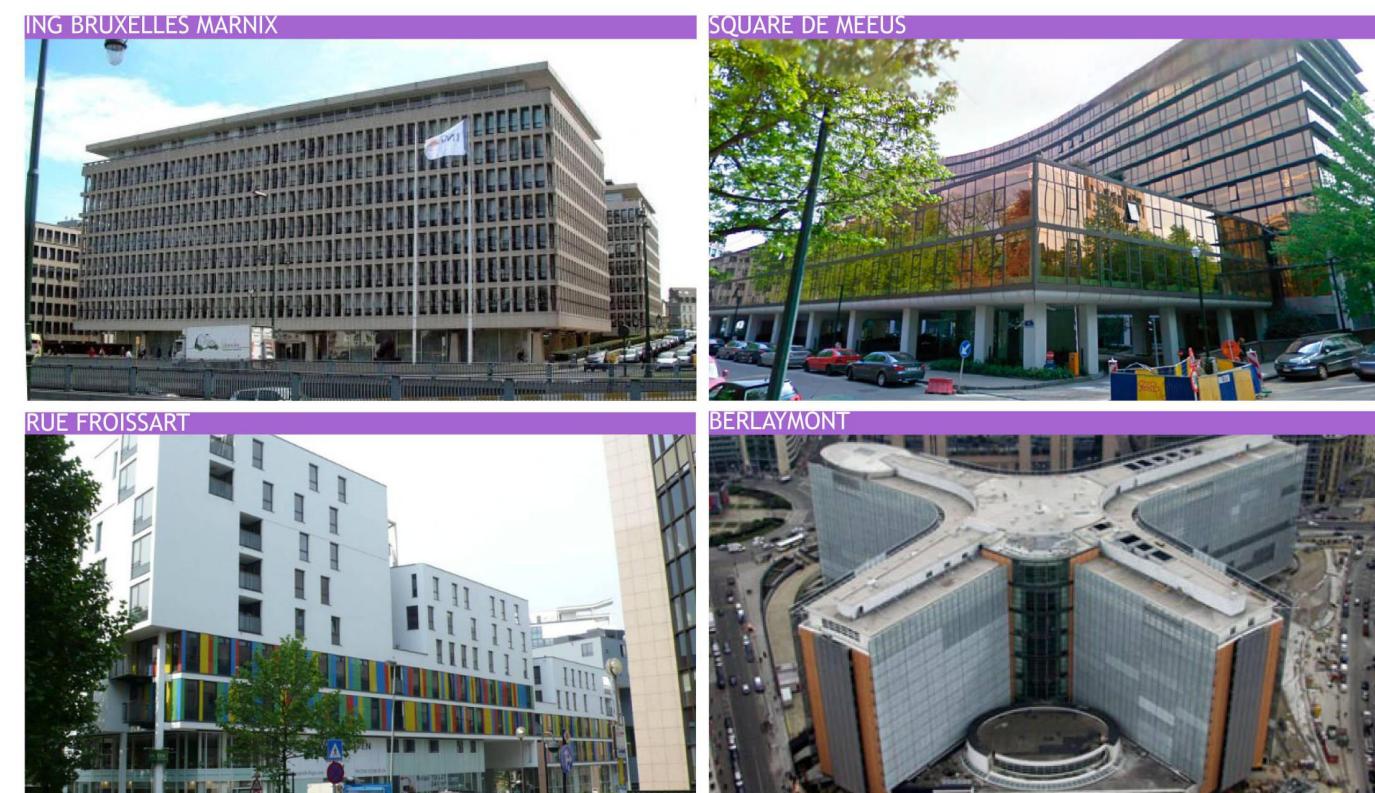


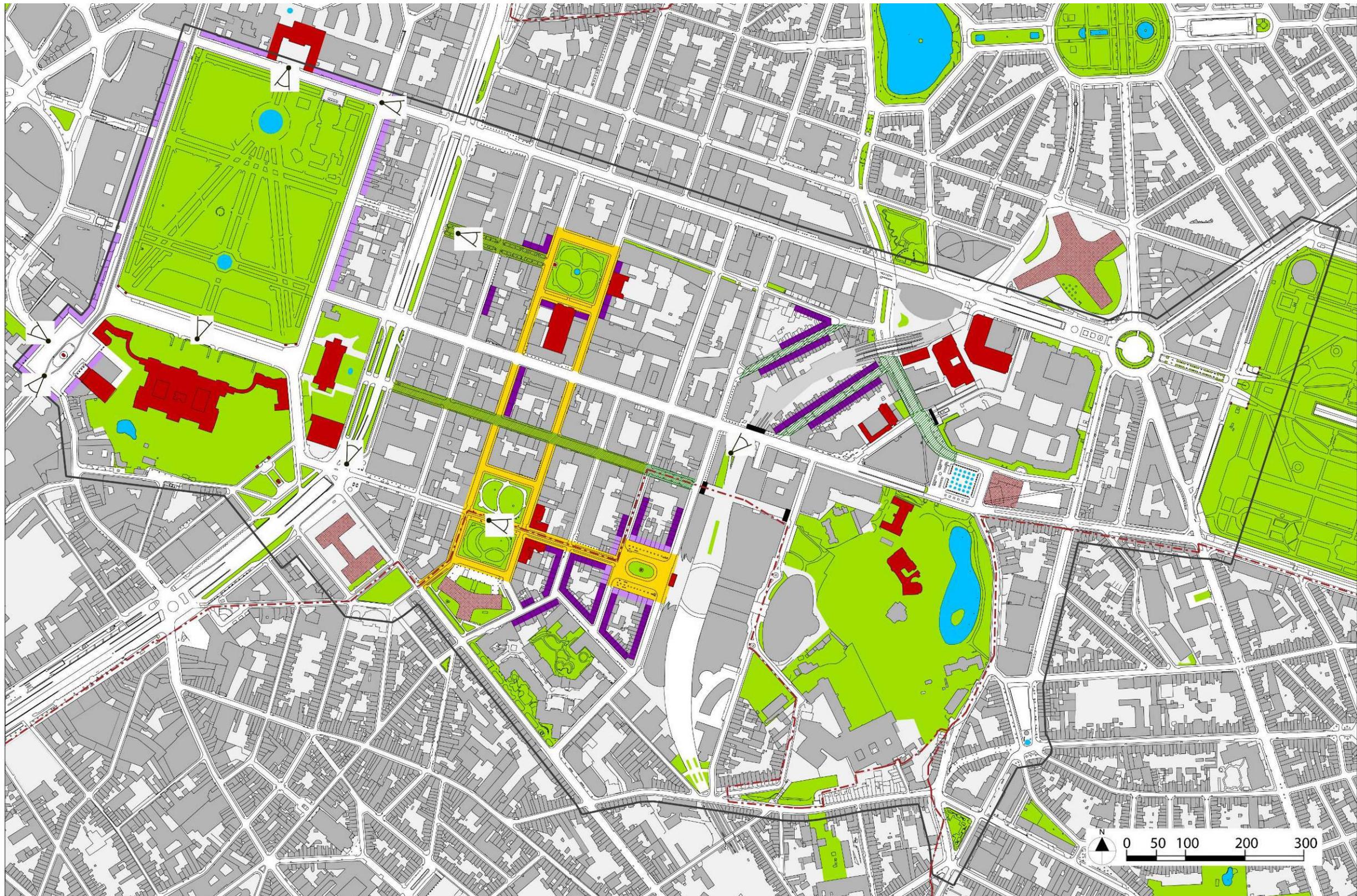
QUALITE DES ESPACES PIETONS

ENSEMBLES COHERENTS



BÂTIMENTS PHARES DE QUALITE





- LIMITES COMMUNALES
- PERSPECTIVE VISUELLE
- LIMITES DU QUARTIER
- BARRIERE
- ESPACES VERTS
- BATIMENT PHARE 'HISTORIQUE'
- RUES PLANTEES
- BATIMENT PHARE DE QUALITE
- ESPACES PUBLICS QUALITATIFS
- ENSEMBLES PHARES HISTORIQUES
- ENSEMBLES COHERENTS A VALORISER

ERU asbl
QUALITE DES RUES

b) Analyse de quelques profils-types de rues dans le Quartier Léopold

Parallèlement à l'analyse de la qualité des rues dans le quartier, il est intéressant de se pencher plus spécifiquement sur les profils des rues du Quartier Léopold.

En effet, le rapport entre la largeur L de la rue et la hauteur H des bâtiments qui la bordent a une incidence importante sur le sentiment de confort, d'harmonie et d'agrément pour le piéton.

Un rapport H/L proche de 1 est généralement perçu comme agréable.

A l'inverse les rues où la largeur L est nettement inférieure à la hauteur H peuvent provoquer une sensation d'« étouffement » (effet Canyon) en fonction de la luminosité des rues (et des façades).

Globalement, on peut établir 3 typologies de ces profils.

Typologie 1 : Proportions très harmonieuses

La rue Guimard : $H/L=1$

Typologie 2 : Proportions relativement agréables (fonction de la luminosité des façades)

La rue de Trèves dans les 2 tronçons jouxtant la place du Luxembourg : $H/L= 1,2$

La rue Montoyer : $H/L= 1,3$

La rue de la Science: $H/L= 1,3$

Typologie 3 : Rues Canyon

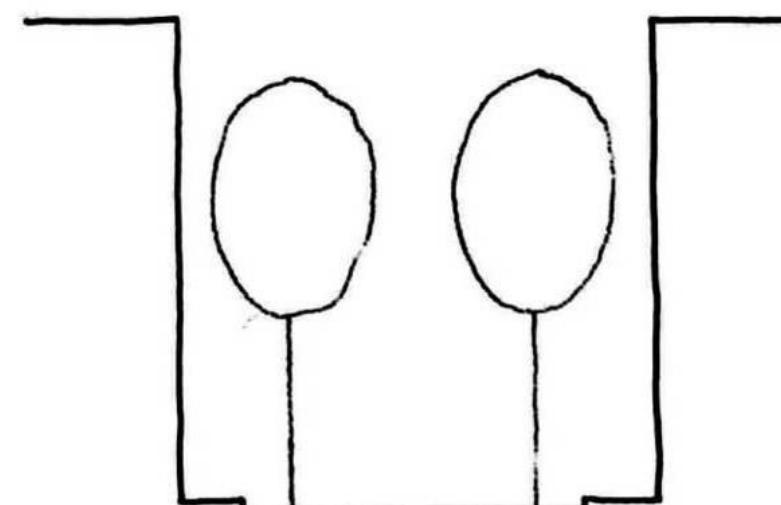
La rue de Trèves dans les autres tronçons (vers la rue de la Loi) : $H/L= 1,6$

La rue Marie de Bourgogne (non illustrée) : $H/L= 1,8$

La rue du Commerce : $H/L= 2$

Typologie 1 : Proportions très harmonieuses

RUE GUIMARD



NB : les rues présentant un 'bon' rapport H/L, considérées comme agréables, sont reprises dans la carte 'Qualité des rues' comme des espaces publics qualitatifs.



c) Perspectives ouvertes et fermées

La carte ci-contre met en évidence les perspectives visuelles dans le quartier.

On distingue :

EN POSITIF :

- **les fonds de perspectives construits** : il s'agit des axes dans lesquels il existe une scénographie urbaine. Ainsi, les arcades du Cinquantenaire constituent un fond de perspective construit / mis en scène depuis la rue de la Loi.
- **les fonds de perspective ouverts** : il s'agit des axes clôturés par un front bâti qui ne referme pas la perspective mais renvoie au contraire dans une nouvelle direction.
- **les 'appels verts'** : il s'agit des espaces plantés dont la végétation est visible de loin et constitue un 'appel' (exemple : grands arbres du Cinquantenaire, végétation des squares depuis les rues qui y aboutissent...)

EN NEGATIF :

- **les fonds de perspectives fermés ou 'décourageantes'** : il s'agit des axes qui aboutissent directement sur une façade haute ou peu attractive qui referme et clôture la perspective. Exemples : perspectives « bouchées » par de hauts bâtiments monotones de la rue de la Loi depuis des rues perpendiculaires / perspective de la rue Montoyer bouchée par un mur de parking...

Annexées à la carte, des illustrations permettent de visualiser ces 3 différents types de perspectives urbaines.

PERSPECTIVES FERMÉES

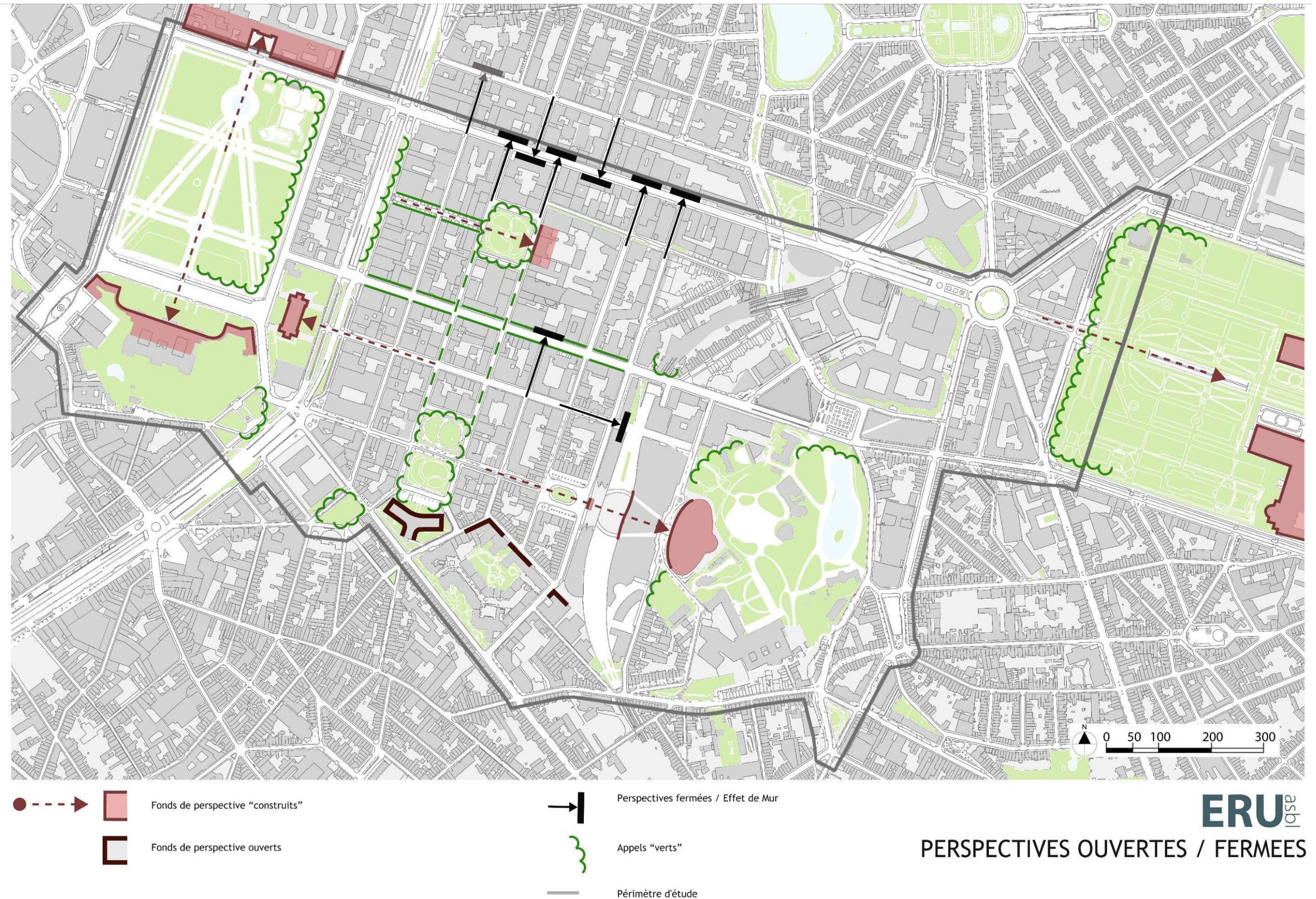


PERSPECTIVES OUVERTES



PERSPECTIVES CONSTRUITES





3.3 COMMERCES

a) Les commerces

Les commerces se sont adaptés au public de travailleurs du quartier :

- une bonne part des commerces du quartier sont liés à la restauration. Ces restaurants et snacks sont ouverts à midi mais généralement fermés durant les soirées et le week-end (et partiellement en été), ce qui pose des problèmes d'animation des espaces publics durant ces périodes 'creuses' ;
- certains commerces (boulangeries, bouchers, coiffeurs...) sont largement sous-représentés.

La carte ci-contre donne des informations générales par rapport aux commerces. Elle reprend :

- les liserés de noyaux commerciaux du PRAS (Carte des Affectations, 2001)
- les commerces à créer et à renforcer selon le Schéma Directeur du Quartier Européen (2008)
- les commerces existants (relevé 2013)
- les cafés et restaurants existants (relevé 2013)

On constate que les commerces du quartier se concentrent le **long de la rue du Luxembourg et autour de la place du Luxembourg**.

En outre, la librairie Filigranes, avenue des Arts, constitue un **second pôle** commerçant dans le quartier, qui crée une animation notamment les week-end et jours fériés.

Le troisième pôle est celui qui émerge autour du **rond-point Schuman** (Schuman, axes Franklin Archimède, rue Froissart).

Cafés, snacks et restaurants sont quant à eux **disséminés** dans l'ensemble du quartier.

En **lisière** du quartier, les principaux pôles commerciaux sont ceux de la **place Jourdan** et de la **place de Londres-St-Boniface/chaussée d'Ixelles**.

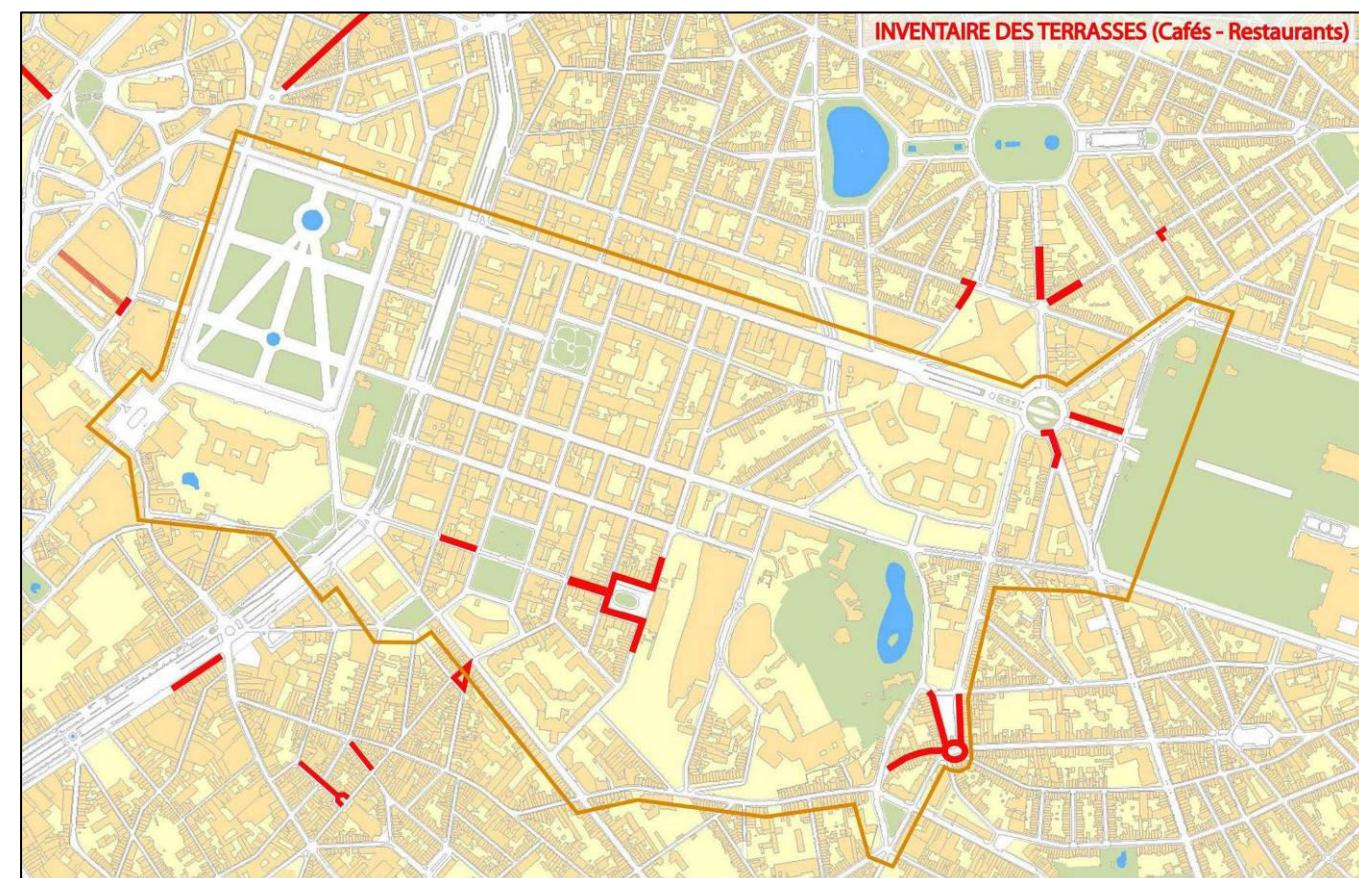
b) Inventaire des terrasses

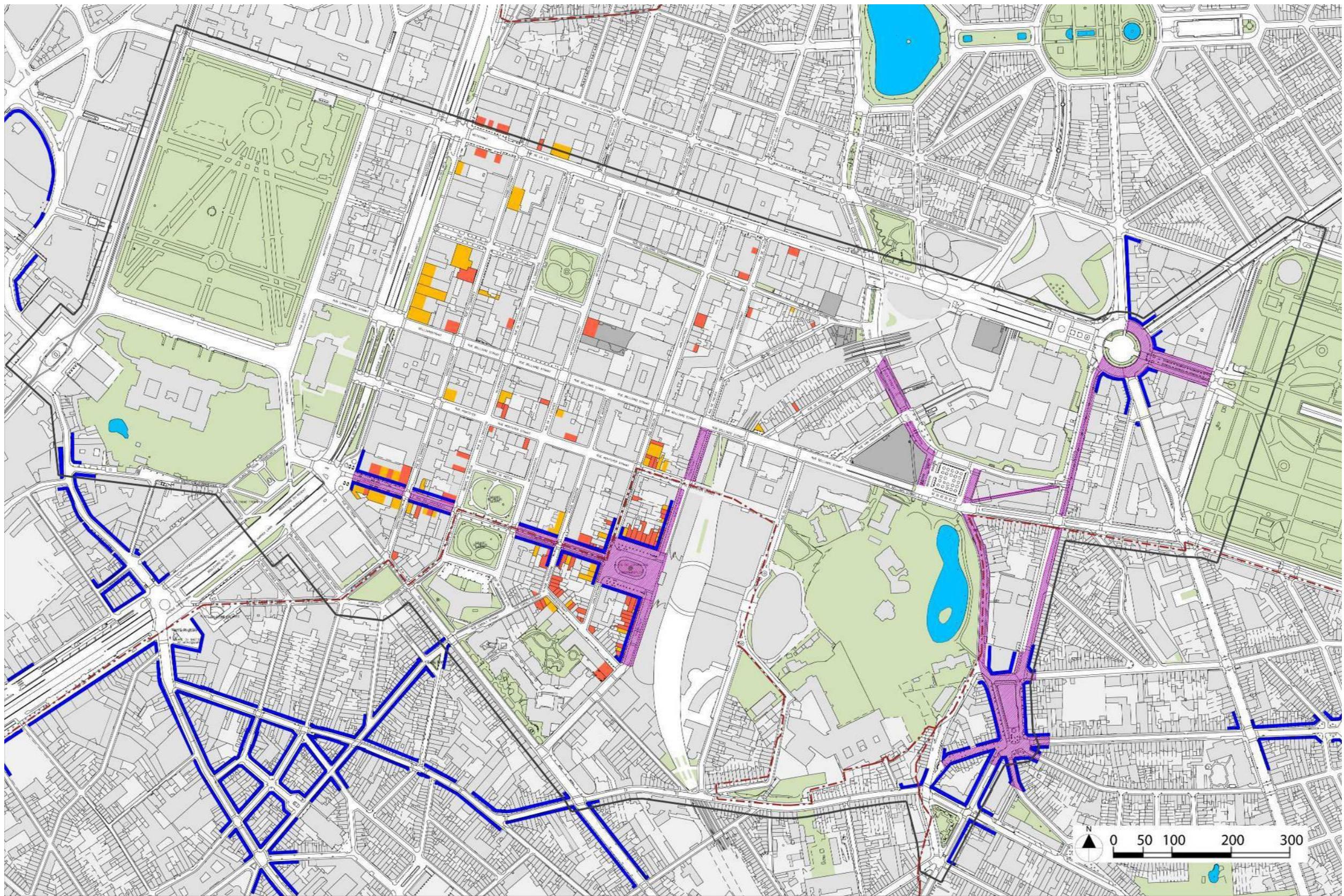
La carte ci-contre permet de situer les terrasses de cafés et de restaurants (dans l'espace public) dans le quartier et ses environs.

Ces informations sont reprises de manière schématique. NB : la situation précise des terrasses du Quartier Léopold figure sur la carte 'Dynamique des rez-de-chaussée' vue plus haut.

On constate :

- que les terrasses se concentrent le **long de la rue et de la place du Luxembourg** ;
- qu'un nouveau pôle émerge autour du **rond-point Schuman** ;
- qu'en lisière du quartier, la **place Jourdan** et la **place de Londres/Saint-Boniface** constituent 2 pôles importants ;
- que **le mail** n'accueille aucune terrasse de café de manière permanente ni aucune animation régulière (marché, foire...). Seules des animations ponctuelles y sont organisées (Fête de l'Europe...) ;
- que l'on retrouve aussi des terrasses de cafés, snacks et restaurants **disséminées** dans l'ensemble du quartier.





- LISERE DE NOYAU COMMERCIAL (PRAS)
- COMMERCES A CREER OU A RENFORCER (Schéma Directeur)
- COMMERCES EXISTANTS
- CAFES OU RESTAURANTS EXISTANTS

ERU
asbl

COMMERCES
Sources : PRAS, relevé de terrain

c) Analyse de l'image commerciale

Devantures

Problématique

On constate que de nombreuses devantures du quartier présentent une faible qualité :

- composition de la devanture ne tenant pas compte de la composition de la façade / de la typologie de l'immeuble ;
- allèges supprimées ;
- matériaux de la devanture peu qualitatifs (PVC) ;
- divisions des châssis peu adaptées ;
- baies obturées par le placement de panneaux opaques ;
- couleurs peu harmonieuses, publicités et enseignes trop présentes ;
- ...

Atouts

Certaines devantures intéressantes (ex : 'Arthur's', cf. photo)

Vitrines

Problématique

On relève la présence de vitrages fumés, teintés ou réfléchissants.

Enseignes

Problématique

On relève :

- des enseignes trop envahissantes : de nombreuses enseignes sont placées au-delà du rez-de-chaussée, aux étages des immeubles ;
- la présence d'enseignes peu qualitatives (ex. : caissons lumineux...) ;
- la présence d'enseignes peu intégrées à l'immeuble, ne respectant pas l'architecture de la façade.

Atouts

Certaines enseignes de qualité. Ex. : enseigne parallèle en lettrages découpées de BNP Paribas Fortis, discrète et harmonieusement intégrée à la façade sur la place du Luxembourg (cf. photo).

Tentes solaires

Modèles métalliques et rétractables, à favoriser

Eclairage

Problématique

- des systèmes d'éclairage apposés sur les façades, qui se surajoutent à l'éclairage public (lanternes) ;
- des dispositifs d'éclairage des enseignes parfois trop visibles/peu intégrés.

Atouts

Certains dispositifs discrets et bien intégrés (cf. photo).

Volets de fermeture

Le dispositif de sécurité en dehors des heures d'ouverture nécessite une réelle attention. La présence de volets pleins (cf. photo) encourage les tags, ce qui renforce le manque de convivialité des rues.

Bacs à plantes, chevalets, séparateurs

Quelques chevalets qui empiètent sur les trottoirs du quartier.

EXEMPLES - ILLUSTRATIONS

Problématiques illustrées : composition de la devanture, envahissement des enseignes et de l'image commerciale, obturation des baies, tags sur volets opaques...



Problématiques illustrées : composition de la devanture, disposition et qualité des enseignes, chevalets...



EXEMPLES - ILLUSTRATIONS

Extension de l'image commerciale au-delà du RDC / Enseignes mal intégrées et/ou peu qualitatives



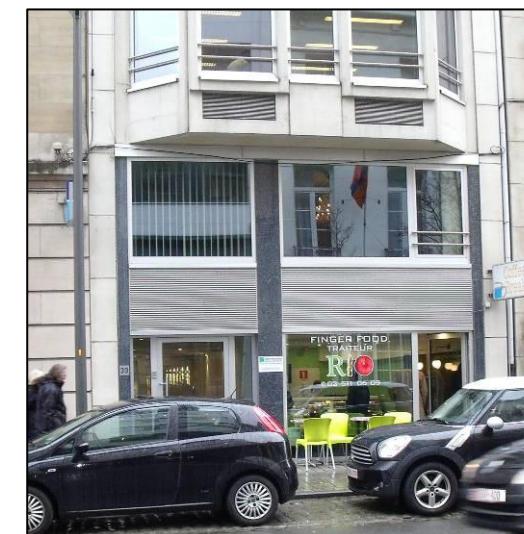
Devanture de qualité



Enseigne discrète



Enseignes de qualité

**Terrasses de (la rue et de) la place du Luxembourg****1. LA PLACE DU LUXEMBOURG**

La place du Luxembourg connaît une occupation importante. Le secteur Horeca y est bien développé, en particulier à l'exposition sud.

Le parterre central est régulièrement ‘squatté’ par beau temps.

Le jeudi soir, la place est très fortement (sur)occupée (suite à ces apéros/soirées du jeudi, le comité des commerçants souligne que la place est très sale le vendredi matin).

Cet espace est également un lieu de manifestation.

Qualité du mobilier**Atouts :**

- Globalement, sur la place, le mobilier de terrasses (tables et chaises) est en matériaux naturels, bois et métal.

Problématiques :

- On retrouve néanmoins quelques tables en plastic ;
- Absence d'unité du mobilier.

Tentes solaires / parasols**Problématiques :**

- Présence de publicités sur les parasols ;
- Dans certains cas, les inscriptions ne sont pas limitées sur la bordure flottante des tentes solaires mais envahissent la surface inclinée de la tente ;
- Absence d'unité dans les tonalités des tentes solaires et des parasols.

Bacs à plantes, chevalets, séparateurs

Peu présents

La place du Luxembourg est l'un des lieux d'entrée du Quartier Européen.

Une opération globale et cohérente d'harmonisation du mobilier urbain et des terrasses renforcerait l'image / l'identité du quartier et constituerait une plus-value.

2. LA RUE DU LUXEMBOURG

Les quelques terrasses présentes dans la rue du Luxembourg sont encore moins unitaires que sur la place en terme de mobilier, tentes, parasols...

On y retrouve davantage de mobilier en plastic.



3.4 PLANTATIONS, MAILLAGE VERT ET EAU

a) Eau

En dehors de l'aménagement récent de la place Jean Rey avec ses nombreuses fontaines, la présence de l'eau manque cruellement dans le quartier (voir carte ci-contre).

Son renforcement apparaît comme un enjeu en matière de réaménagement d'espaces publics (question fréquemment évoquée par les usagers dans les entretiens/enquêtes).

Le mail présente en particulier des opportunités à ce niveau (mise en place de fontaines, jeux d'eau...).

b) Plantations

(Voir carte plantations)

Rues plantées

Le quartier est essentiellement minéral.

On relève quelques rues plantées : la rue Guimard, la rue Montoyer, l'avenue des Arts, les squares, les rues de Toulouse et de Pascale.

La place Jean Rey a également été plantée récemment.

Ces plantations contribuent à donner de la qualité aux espaces publics. Les rues plantées sont d'ailleurs pour la plupart reprises dans les espaces publics qualitatifs sur la carte 'Qualité des rues' - Cf. plus haut.

Qualité des intérieurs d'îlot

Dans le quartier, on retrouve très peu d'intérieurs d'îlots verdurisés du fait des nombreuses extensions construites au rez-de-chaussée des immeubles administratifs.

La carte de situation existante de fait du PRAS montre que sur les 37 îlots compris dans le périmètre, 30 sont considérés en 2001 comme 'peu verdurisés'.

Depuis, 3 intérieurs d'îlots ont fait l'objet d'aménagements visant à améliorer leur qualité, ce qui porte à 10 ceux qui présentent une 'bonne qualité' (source : Observatoire des bureaux 2013).

Toiture verte

Une toiture verte intensive simple (ou toiture-jardin « légère ») a été créée par un paysagiste sur la toiture plate d'un immeuble de bureaux implanté sur le square de Meeus.

Les végétaux sont des herbacées, des arbustes et plantes basses, du gazon.

Façade verte

Une façade verte existe sur un immeuble de la rue Belliard.

Le mail

Le mail en particulier a un caractère très minéral et présente une opportunité de travail à ce niveau.

RUES PLANTEES

RUE MONToyer



RUE GUIMARD



RUE DE TOULOUSE



RUE DE PASCALE



CHAUSSÉE D'ETTERBEEK



RUE FROISSART



RUE DU PARNASE



RUE CAROLY



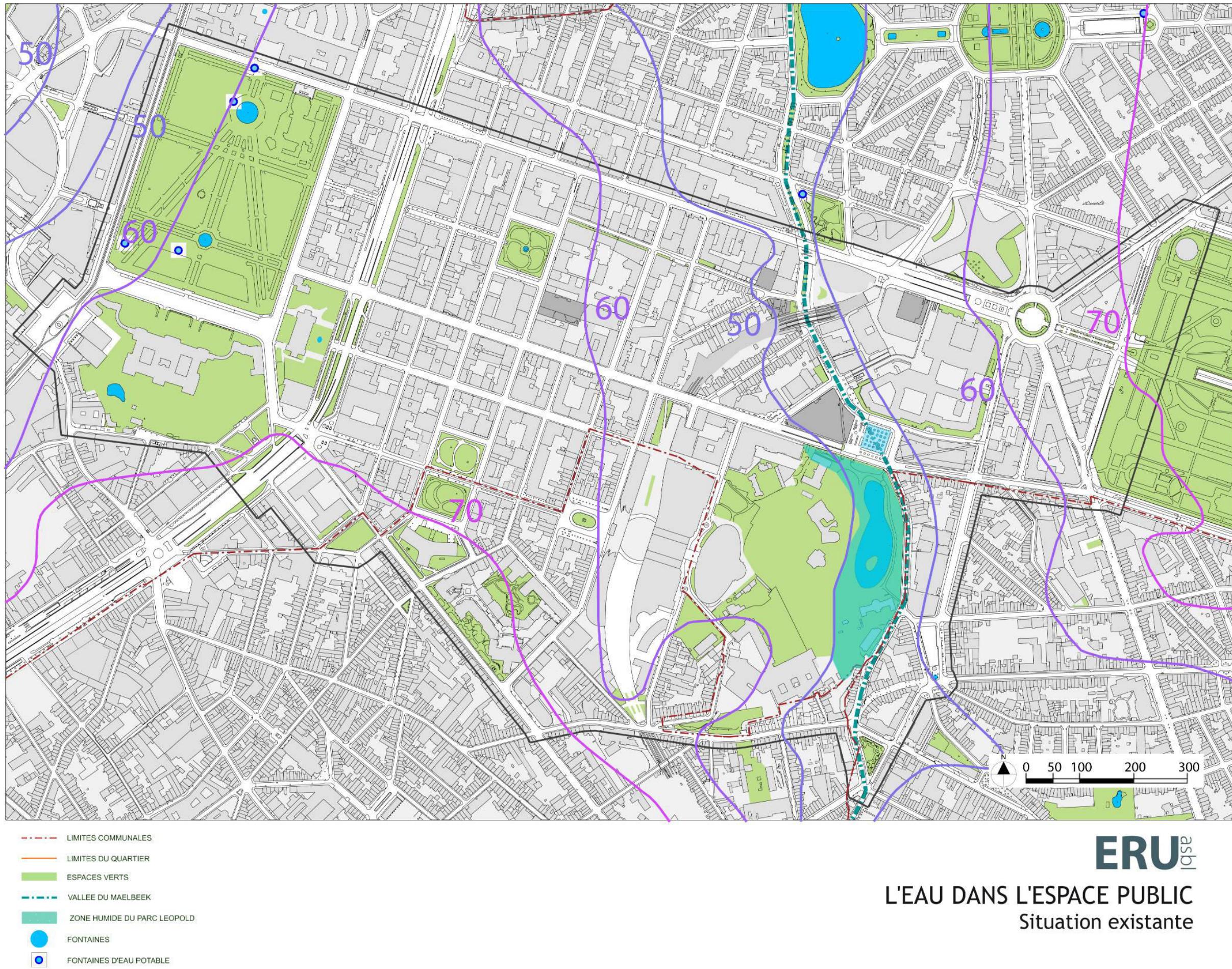
Toiture verte

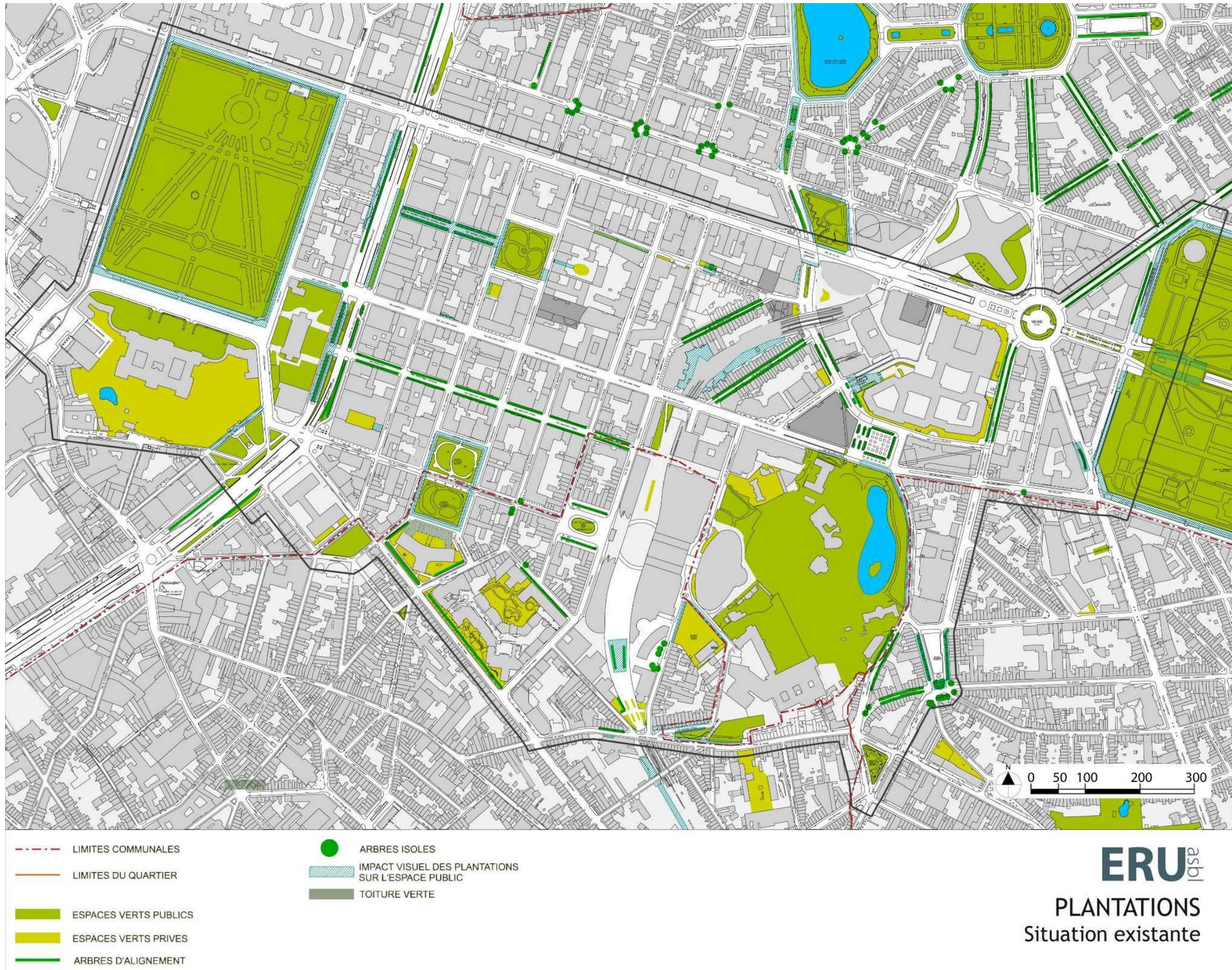


Façade verte rue Belliard

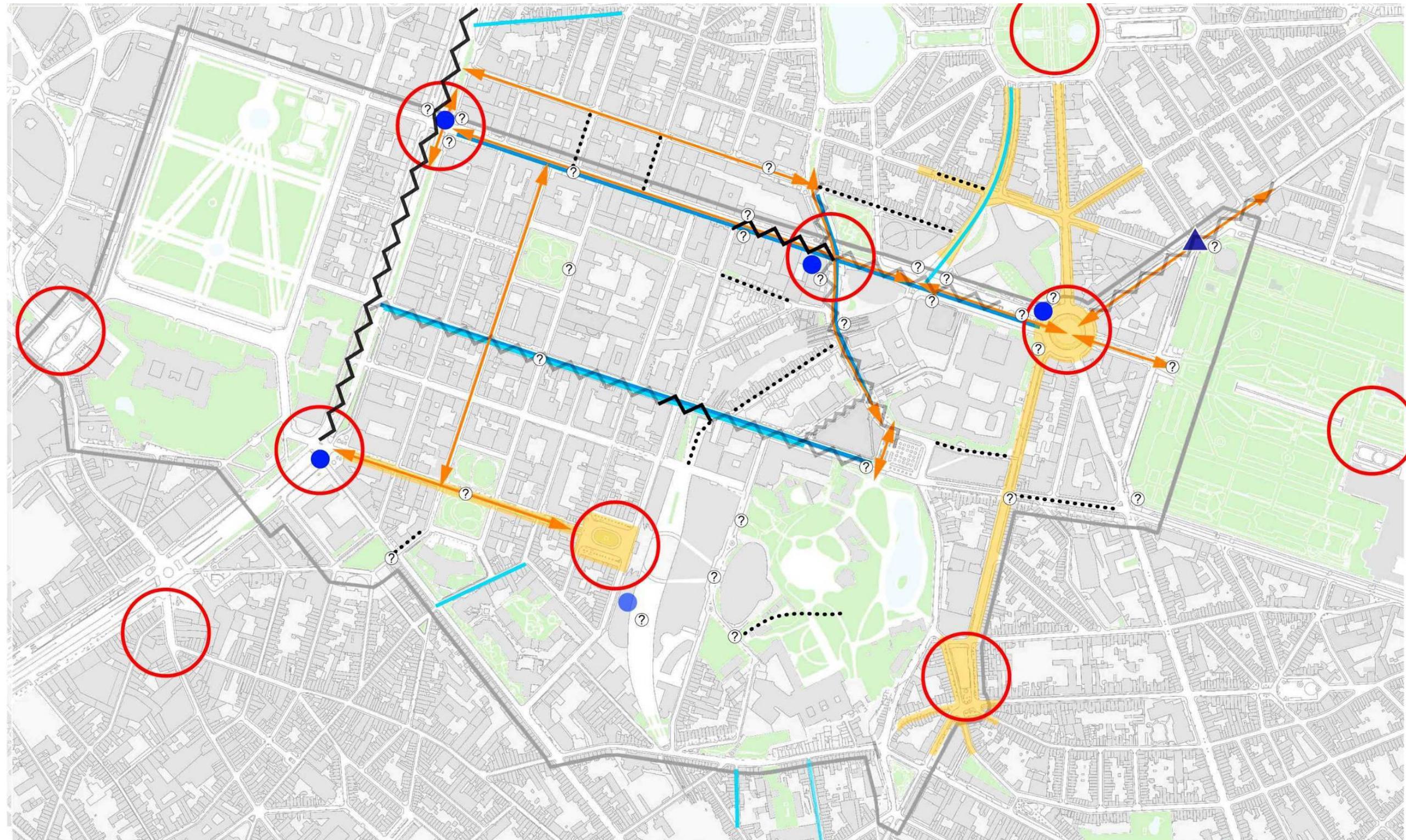


Mail - Espace minéral





3.5 MOBILITÉ



◆ Espace urbain structurant
◆ Liaison privilégiée
○ Pôle (point d'ancrage local)
● Pôle transport public

~~~~~ Forte barrière pour les piétons  
~~~~~ Barrière (trafic automobile)  
—— Espace piéton peu convivial
—— Trottoir trop étroit
····· Forte déclivité
(?) Problème de signalisation

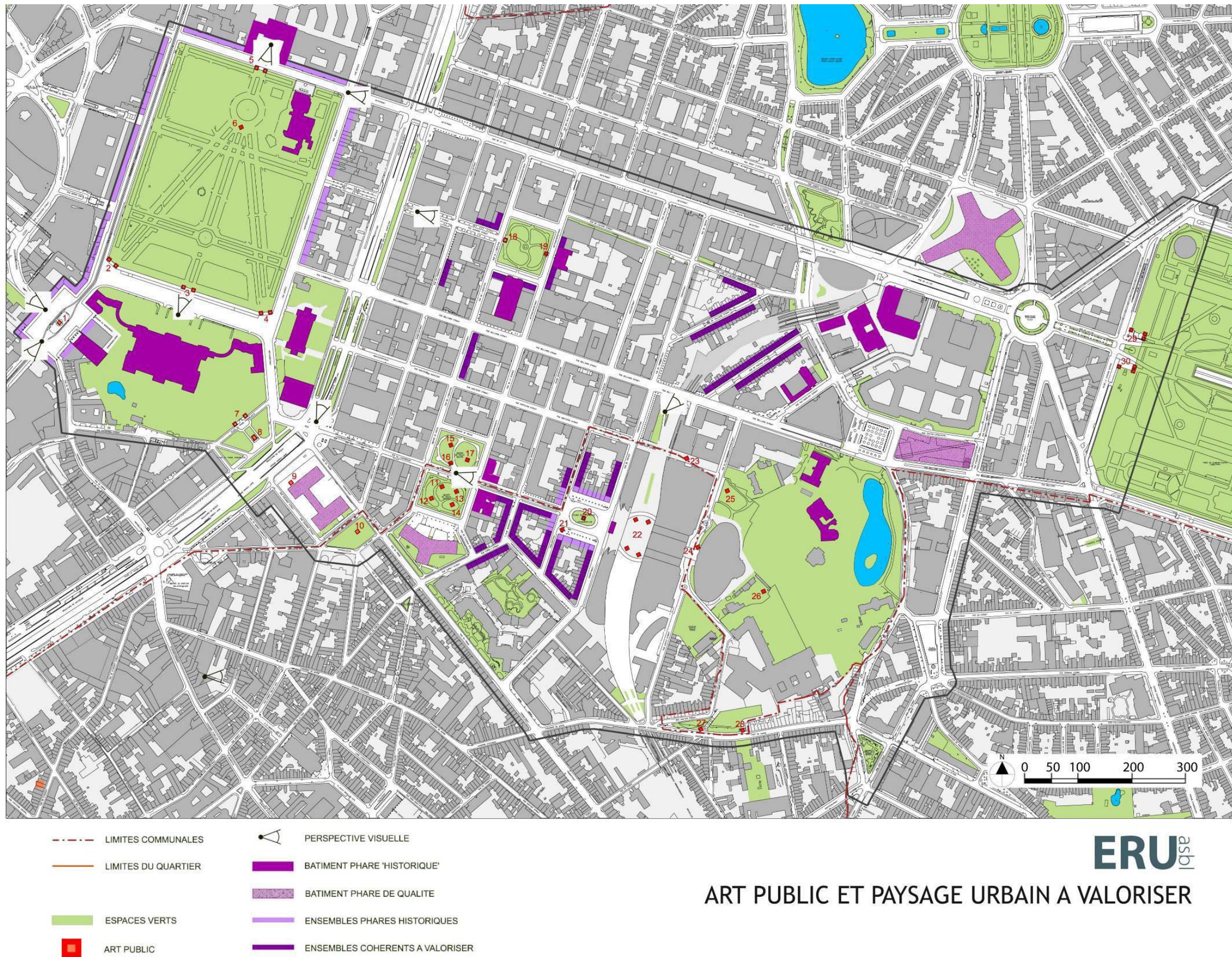
Périmètre d'étude

ERU
asbl

DEPLACEMENTS PIETONS

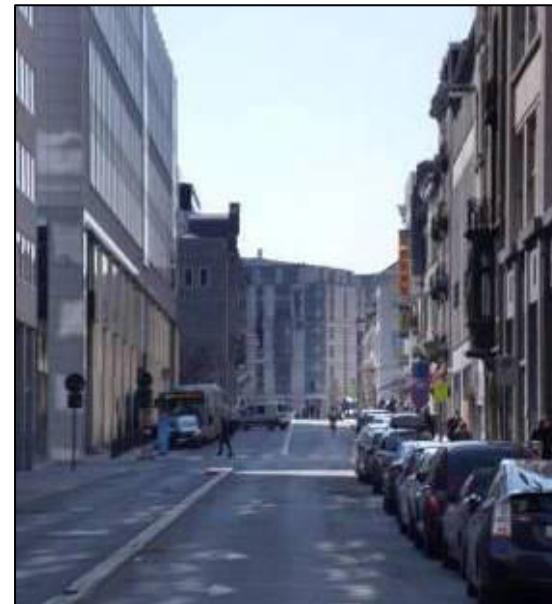
Synthèse réalisée d'après le Plan Global de Mobilité 2012
et de la carte modes actifs Bruxelles 2012

3.6 ART URBAIN ET MOBILIER URBAIN

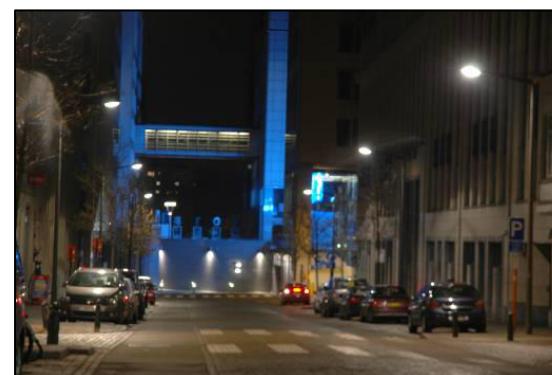


3.7 BALISAGE

Exemple : la perspective offerte par la rue de Trèves vers la place du Luxembourg ne laisse pas deviner qu'un des pôles d'animation majeur du quartier s'y trouve.



A l'inverse, l'éclairage du Parlementarium - bien que peu qualitatif - constitue un appel visuel (ici depuis la rue Montoyer, où la perspective de la rue est pourtant bloquée.)



Exemple de maquette dans l'espace public à Hambourg et Lubecq



a) Lisibilité

Il est difficile de se repérer dans le quartier car les rues sont à angle droit et donnent l'impression de toutes se ressembler.

Du fait de la prédominance de bureaux, du faible rayonnement des pôles commerciaux et de la 'monotonie' de nombreux rez-de-chaussées avec leurs 'vitrines muettes' et leurs entrées de garage (voir plus haut), le piéton a souvent l'impression d'être perdu au milieu de nulle part, sans savoir de quel côté se diriger pour trouver un pôle plus convivial ou même un pôle de mobilité.

b) Information

De nombreux organismes sont chargés de fournir de l'information et de la documentation sur les institutions européennes et leur fonctionnement, de présenter un panorama des activités prévues dans le quartier et dans la capitale en général, d'apporter une assistance administrative et une information sur l'offre de services au sein de la Région...

C'est notamment le cas du Bureau de Liaison Bruxelles-Europe BLBE (qui diffuse notamment une 'Newsletter' mensuelle qui présente le panorama des activités prévues dans la capitale), du Point d'information implanté dans le Parlement Européen, du Bureau d'information, des nombreux bureaux de représentation régionale et locale implantés dans le périmètre européen.

Parmi ces représentations locales, tous ne sont cependant pas ouvertes au public.

c) Signalisation

Répartition du balisage dans le Quartier Léopold

Il y a très peu d'indications pour se situer dans le quartier. Celles qui existent sont principalement concentrées autour du Parlement/Gare du Luxembourg (voir ci-contre).

Comme l'ont confirmé les enquêtes auprès des usagers du quartier et l'entretien avec les responsables du Bureau d'information (qui a confié une étude signalétique à un bureau d'études - en cours), des plans d'orientation ou un balisage pour indiquer les différents pôles d'intérêt du quartier manquent cruellement.

Il ressort (notamment des enquêtes auprès des usagers) qu'il serait utile de signaler :

- les pôles de mobilité ;
- les diverses directions voisines (centre-ville, Cinquantenaire...) ;
- les espaces verts de qualité présents dans le périmètre et à proximité ;
- les pôles d'activité ;
- les infrastructures culturelles/touristiques ;
- les ressources/atouts patrimoniaux ;
- ...

Il serait également utile d'indiquer les temps de parcours à pied et à vélo entre les différents pôles du quartier.

d) Inventaire des parcours existants

La carte ci-contre reprend différents parcours touristiques dans le quartier.

Le quartier européen est inclus dans le programme des *Tour operators*. Parallèlement, diverses associations proposent des visites guidées à visée plus pédagogique sur le thème de l'édification européenne à Bruxelles. De plus, dans l'organisation de ses campagnes de promotion touristique, le BITC (Bruxelles International Tourisme Congrès) présente systématiquement le quartier européen.

Les parcours repris sur la carte sont donc :

- Le parcours au cœur de l'Union Européenne du BITC ;
- le parcours des institutions européennes (Visit Brussels) ;
- le parcours 'Art nouveau' de (Visit Brussels) ;
- l'itinéraire de liaison des institutions européennes prévu dans le Plan Global de mobilité (2012).

Ces différents parcours relient les pôles suivants :

1. Musée Royaux des Beaux Arts
2. Musée des Instruments de Musique
3. BELvue / Coudenberg
4. Palais Royal
5. Parc de Bruxelles
6. Place du Luxembourg
7. Parlement Européen (bâtiments « Paul Henri Spaak » et l' « Altiero Spinelli »)
8. Musée Wiertz
9. Muséum des Sciences naturelles
10. Parc Léopold
11. Comité économique et social (bâtiment « Jacques Delors ») & Comité des Régions
12. Conseil de l'Union européenne (bâtiments « Juste Lipse », « Résidence Palace » et « Lex 2000 »)
13. Commission européen (bâtiment « Berlaymont »)
14. Square Marie-Louise
15. Square Art Nouveau (avenue Palmerston et « Hotel Van Eetvelde »)
16. Square Ambiorix (et la « Maison Saint-Cyr »)
17. Square Marguerite
18. Pavillon Horta
19. Parc du Cinquantenaire
20. Cinquantenaire (Musée du Cinquantenaire, Arcade du Cinquantenaire, Autoworld et Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire)

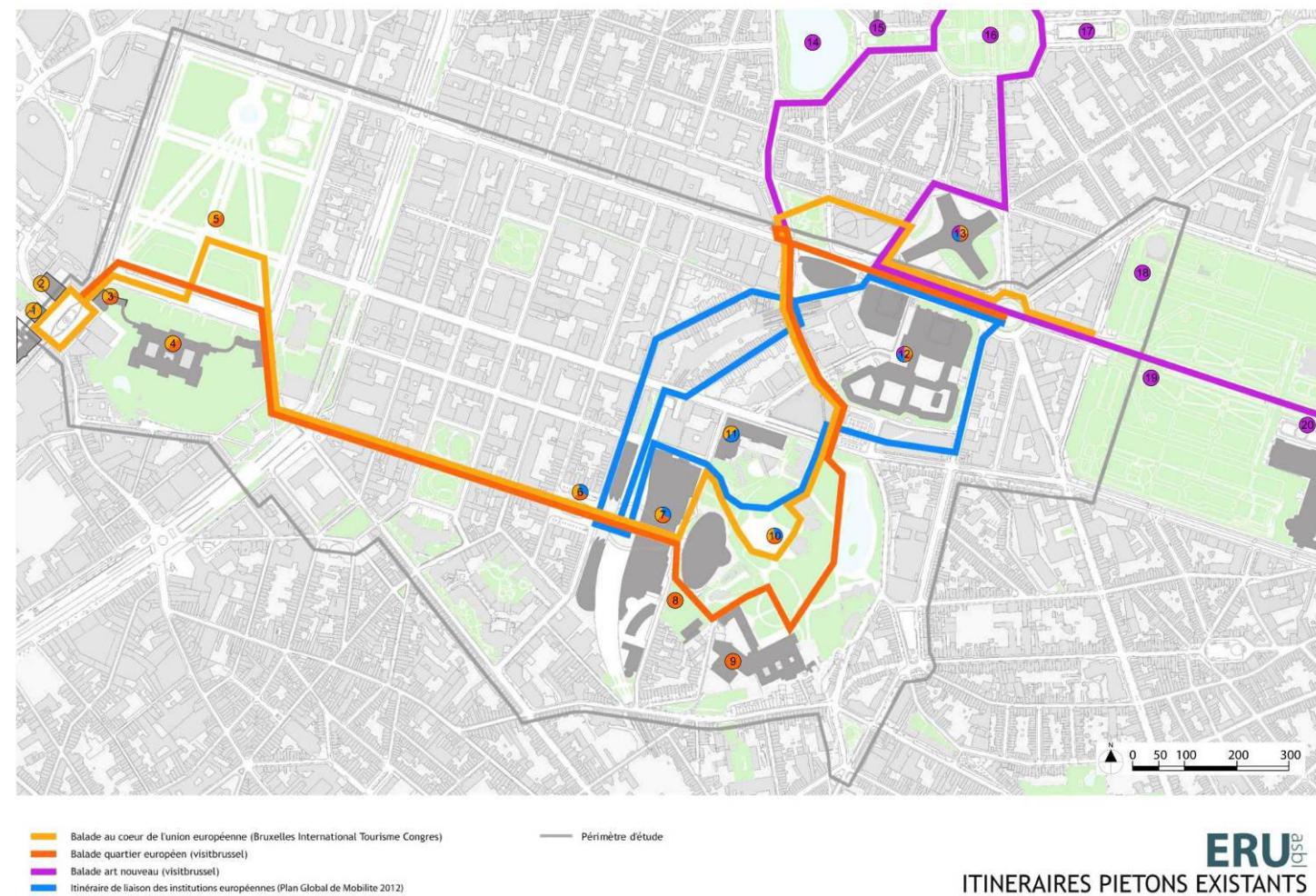
On constate que les parcours ne traversent pas par les rues du quartier Léopold (hors rue du Luxembourg) et ne passent pas par le square Frère Orban. Pourtant, cet espace possède de grandes qualités et est bordé de bâtiments à haute valeur patrimoniale (dont l'église et le Conseil d'Etat, classé).

e) Institutions culturelles

Le quartier européen présente, avec le Mont des Arts, la plus haute concentration d'institutions et d'équipements culturels en Belgique : l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSN), les Musées Royaux d'Art et d'Histoire, le Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, l'Autoworld, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), le Centre islamique et culturel de Belgique et les instituts culturels européens comme l'Institut culturel danois, le Goethe Institut, le British Council, l'Institut Cervantès, l'Alliance française de Bruxelles-Europe, l'Office du Tourisme Suisse...

Les équipements de plus petites dimensions sont aussi très représentés : le musée Wiertz, le théâtre du Résidence Palace, l'Espace Senghor, le théâtre Varia, la maison Cauchie, l'atelier Marcel Hastir, le Vlaamse Gemeenschapscentra du Maelbeek, la bibliothèque Solvay...

Enfin, les parcs du Cinquantenaire et Léopold constituent des sites culturels qui accueillent d'importantes institutions et assurent des fonctions événementielles (20km de Bruxelles, Fête de l'Environnement...).



f) Mise en valeur du patrimoine

Une étude commanditée à art&facts (I. Léonard) par le Fonds du Quartier Européen propose de mettre en valeur les éléments suivants du patrimoine du quartier :

- Square de Meeus
- Musée Wiertz et parc attenant
- Rue Vautier
- Eglise St-Joseph et square Frère Orban
- Conseil d'Etat
- Maison rue de Toulouse, 47
- Immeubles Eggerickx square de Meeus
- Atelier Marcel Hastir, rue du Commerce 51
- Place du Luxembourg
- Gare du Luxembourg et passages vers le Mail

Ce document constitue un point de départ très intéressant pour un parcours/balisage à réaliser dans le cadre de ce projet.

3.9 SYNTHESE

Animation

Le quartier pâtit d'une surreprésentation de la fonction administrative.

La carte d'animation révèle que différents pôles d'animation intéressants (notamment des lieux culturels) existent pourtant dans le quartier mais ils sont sous-exploités. En outre, l'« aura » de ces pôles d'animation rejoue peu sur l'espace public (peu d'interaction intérieur-extérieur).

Les rues du quartier (en particulier le Quartier Léopold) se caractérisent donc par une grande monotonie visuelle. De plus, la configuration du quartier (rues orthogonales, de largeurs souvent identiques) et son architecture (immeubles de bureaux construits dans un style 'passe-partout/international') ne permettent pas au piéton de s'orienter facilement dans le quartier.

NB : Au niveau de la dynamique des rez-de-chaussée, on retrouve un pôle très animé rue et place du Luxembourg (avec de très nombreuses fonctions 'vivantes' au niveau des rez-de-chaussée). Par contre, la plupart des axes Nord-Sud du quartier (rue du Commerce, rue d'Arlon, rue Marie de Bourgogne...) abritent des rez-de-chaussée très 'monotones'.

Diverses mesures permettraient d'agir à ce niveau : travail sur le balisage et la signalisation, travail d'animation des vitrines de bureaux, analyse des opportunités de développer certaines fonctions plus 'animantes' à certains endroits et selon des temporalités variées, travail sur la qualité des rues, mise en place d'un maillage vert qui stimule la promenade, etc.

Qualité des rues

Divers facteurs influent sur la qualité des rues, notamment :

- La proportion des rues (rapport hauteur/largeur) ;
- Les qualités urbanistiques et architecturales (cohérence d'ensemble, gabarits, couleurs...) ;
- Les caractéristiques de l'espace public (rues plantées, matériaux de revêtements de sol...) ;
- La nature des perspectives/échappées visuelles : perspectives de rues ouvertes ou fermées ;
- La connectivité (cf. Space Syntax).

En outre, les éléments liés à l'animation urbaine tels que la dynamique des rez-de-chaussée ou l'image des commerces dans les pôles commerciaux influencent également le sentiment de plaisir ou de déplaisir de la promenade.

Diverses mesures permettraient d'agir sur la qualité des rues : l'établissement de recommandations urbanistiques/architecturales, la mise au point d'un maillage vert dans le quartier, le travail sur l'image des commerces...

Commerces

On retrouve plusieurs pôles commerciaux dans le quartier : le pôle de la rue et de la place du Luxembourg, le pôle autour de Filigranes avenue des Arts, en développement (fréquenté notamment les week-ends et jours fériés) et le pôle Schuman (Schuman, axes Franklin Archimède, rue Froissart).

En outre, en lisière du quartier, on retrouve 2 pôles importants : celui de la place Jourdan et celui de la place de Londres-St-Boniface/chaussée d'Ixelles.

Les cafés, snacks et restaurants (ainsi que leur terrasse) sont quant à eux disséminés dans l'ensemble du quartier.

De manière globale, il serait opportun de :

- Conforter les pôles commerciaux existants (hors étude) ;
- Développer les horeca, terrasses, qui contribuent à l'animation du quartier. A cet effet, il serait intéressant de se concentrer sur les angles des rues, qui bénéficient d'une bonne visibilité, et en particulier sur les angles Sud-Ouest qui bénéficient d'un bon ensoleillement. Sur base des propriétés foncières et de l'analyse de la configuration des rez-de-chaussée, un travail pourrait être mené pour développer ce type de fonctions dans le Quartier Léopold ;
- Travailler l'image commerciale partout dans le quartier et en particulier sur la rue et la place du Luxembourg. En effet, on relève dans tout le quartier une absence de cohérence d'ensemble/souci qualitatif. Cet axe de travail constitue une opportunité de renforcer l'image et l'identité du quartier.

Plantations et eau

Les plantations et l'eau sont des enjeux importants puisqu'ils ont une forte incidence sur la qualité des espaces publics. Ils ont d'ailleurs été fréquemment cités par les usagers dans les enquêtes réalisées.

A cet égard, on relève 2 opportunités majeures :

- le Mail, particulièrement minéral, pourrait être rendu plus attractif par la présence d'eau/de plantations ;
- les rues du Quartier Léopold où un 'maillage vert' pourrait être pensé pour renforcer les qualités et l'attractivité des rues (sur le modèle des rues Guimard ou Montoyer) : plantations, fleurissement...

Mobilité

L'analyse a montré que le trafic automobile était relativement limité à l'intérieur du quartier en dehors des grands routiers que constituent les rues de la Loi, Belliard et la Petite Ceinture, auxquels il faut ajouter la rue de Trèves et la rue du Trône.

La majorité des déplacements dans le quartier se font à pied, en transports publics ou en vélo.

Cependant ces cheminements doux sont confrontés à de nombreux obstacles, principalement liés :

- aux ruptures dans les cheminements que constituent les nombreuses barrières des grands axes routiers ;
- au manque d'aménagements de certains axes et au manque d'agrément de la promenade (trottoirs étroits, envahissement automobile de certains espaces...) ;
- à la difficulté de s'orienter/se repérer/situer les pôles ;
- à la déclivité importante de certains axes.

A cet égard, il pourrait être judicieux de

- proposer certains aménagements d'espaces publics ponctuels permettant de faciliter les traversées et le cheminement
- travailler en parallèle le balisage et la signalisation ;
- mener une réflexion spécifique en matière de mobilité sur certains lieux comme la place du Luxembourg envahis par l'automobile ;
- proposer des projets visant à développer les cheminements doux (ex : rue du Trône, continuité de l'esplanade vers Schuman...).

Art urbain et mobilier urbain

Mobilier urbain (courant)

L'application des principes repris dans la brochure 'Les abords du parc du Cinquantenaire et du parc Léopold' (Fondation Roi Baudouin /Beliris) doit permettre aux pouvoirs publics de se doter d'un choix restreint et cohérent en matière de mobilier urbain.

Art public et mobilier urbain particulier

On retrouve dans le quartier à la fois peu d'installations artistiques contemporaines et peu de mobilier urbain particulier (sous d'autres formes que les bancs, potelets et autres mobiliers courants).

Pourtant, les opportunités sont nombreuses, notamment :

- dans le Quartier Léopold : un travail créatif pourrait être mené, notamment pour réaliser des porte-jardinières et contribuer ainsi au fleurissement du quartier ;
- des fontaines à boire, quasiment inexistantes dans le périmètre en dehors du Parc Royal et des Jardins de la Vallée du Maelbeek, pourraient également être envisagées dans le cadre de ce projet ;
- Il serait donc judicieux de développer dans un mode créatif une réflexion sur un mobilier artistique contemporain dans le quartier, en particulier en ce qui concerne les bancs, les (porte)jardinières et les fontaines à boire ;
- sur l'espace dégagé de l'esplanade : un projet ambitieux pourrait être développé pour y réaliser une animation depuis la pointe sud jusqu'à la rue Belliard. Ce projet pourrait créer différentes 'ambiances' à divers endroits de l'esplanade afin de créer des animations de nature différente. On pourrait retrouver par exemple un 'maillage ludique' (plaine de jeux, accessoires extérieurs de gymnastique...), des zones de loisirs (tables de jeux...), de repos (bancs ou chaises longues, aubettes...)...

Balisage

Comme l'ont confirmé les enquêtes réalisées auprès des usagers, il est difficile de se situer dans le quartier.

- Il serait utile de mettre en place un balisage pour indiquer les nombreux pôles d'intérêt du quartier (pôles de mobilité, espaces verts, pôles d'activité, infrastructures culturelles/touristiques, ressources/atouts patrimoniaux...). Ce balisage devrait également indiquer les temps de parcours à pied et à vélo entre les différents pôles du quartier.
- Il pourrait également être intéressant de mettre en place une signalisation 3D pour se repérer dans le quartier sous forme de maquettes (voir exemple des maquettes de Hambourg et Lubeck).

On relève également d'autres opportunités de travail, notamment :

- On a constaté que les parcours culturels ne traversent pas le Quartier Léopold ni le square Frère Orban. Il pourrait être intéressant de valoriser le square Frère Orban (espace vert très qualitatif, bordé de bâtiments à haute valeur patrimoniale) et d'établir éventuellement un lien avec le pôle commerçant autour de Filigranes et avec le pôle de mobilité Arts-Loi.
- Présence, à souligner, de nombreuses ambassades ou institutions qui ont un potentiel de symbole politique pour les promeneurs/visiteurs qui se savent dans le quartier européen. Mais ces institutions restent souvent anonymes et peu ouvertes sur le quartier.
- Les rues de Toulouse et de Pascale sont sympathiques et atypiques dans le quartier. De plus elles sont des voies directes (en diagonale) vers Schuman. Mais elles sont peu indiquées, leurs perspectives sont peu attrayantes ('bouchées' vers la chaussée d'Etterbeek ou en montée vers la rue de Trèves) et on retrouve peu d'animation à leurs extrémités. Pourtant, à leur extrémité Sud-Ouest, la rue de Trèves mène au Mail, au Parlementarium et à la place du Luxembourg. A leur extrémité Nord-Est, la chaussée d'Etterbeek mène quant à elle au Jardin de la Vallée du Maelbeek et, au-delà au square Marie-Louise, à la place Jean Rey et à l'axe Froissart.
- Les richesses touristiques/culturelles du quartier telles que : l'atelier Marcel Hastir (méconnu), la tour Eggevoort dans le Parc Léopold peu mise en valeur...

Eclairage

Voir dossier spécifique.

CONCLUSION

1. FAIBLESSES/MANQUE DE CONVIVIALITÉ

La carte ci-contre reprend les faiblesses du quartier évoquées dans les différents chapitres. Elle aborde différentes thématiques/problématiques :

1) Barrières - Manque de continuité dans les flux et cheminements

- Les grands axes (Petite Ceinture, rue de la Loi et rue Belliard) et leur flux automobile sont de véritables barrières visuelles et physiques au cheminement des piétons.
- Certains barrières (ex : au bout de la rue Montoyer) ou connexions inexistantes ou peu lisibles (ex : le long du Palais des Académies) sont également des obstacles aux flux piétons et cyclistes.
- Perspectives bouchées.

2) Sentiments d'insécurité/monotonie, déplaisir

- trottoirs étroits ;
- rues 'canyon' ;
- flux automobile ;
- 'points noirs' : lieux d'insécurité/d'inconfort ;
- rez-de-chaussée 'monotones' ;
- En règle générale, le paysage urbain est encombré de voitures ou d'aménagements leur étant destinés (parking, entrées de parking, panneau de signalisation, feux, larges routes...). Il arrive régulièrement que le passant ne sache pas où se mettre, où passer. Le trottoir de la rue Belliard est particulièrement étroit.

3) Chantiers et bruits

- Problématique très présente dans le quartier.

4) Climat : courants d'air, absence d'ensoleillement des rues

- Vent : le quartier Léopold est particulièrement exposé au vent, ce qui est à la longue agressant pour le passant. C'est frappant lorsque l'on le quitte pour rejoindre Matonge où il fait beaucoup plus agréable.
- Rues sombres et peu ensoleillées : il s'agit notamment des rues dont la largeur est étroite et dont les bâtiments qui les bordent ont une grande hauteur sous corniche (rues 'canyon')

5) Relief

- Une déclivité trop importante peut constituer un obstacle aux flux piétons et cyclistes.

ILLUSTRATIONS

Barrière des grands axes



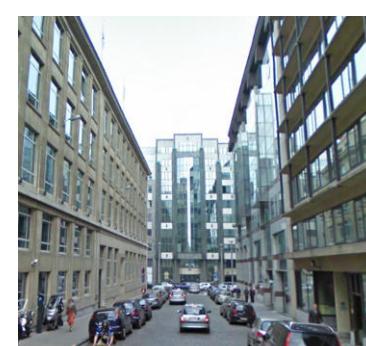
Encombrement automobile



Encombrement des panneaux de signalisation



Ruptures et perspectives fermées / Effet 'canyon'

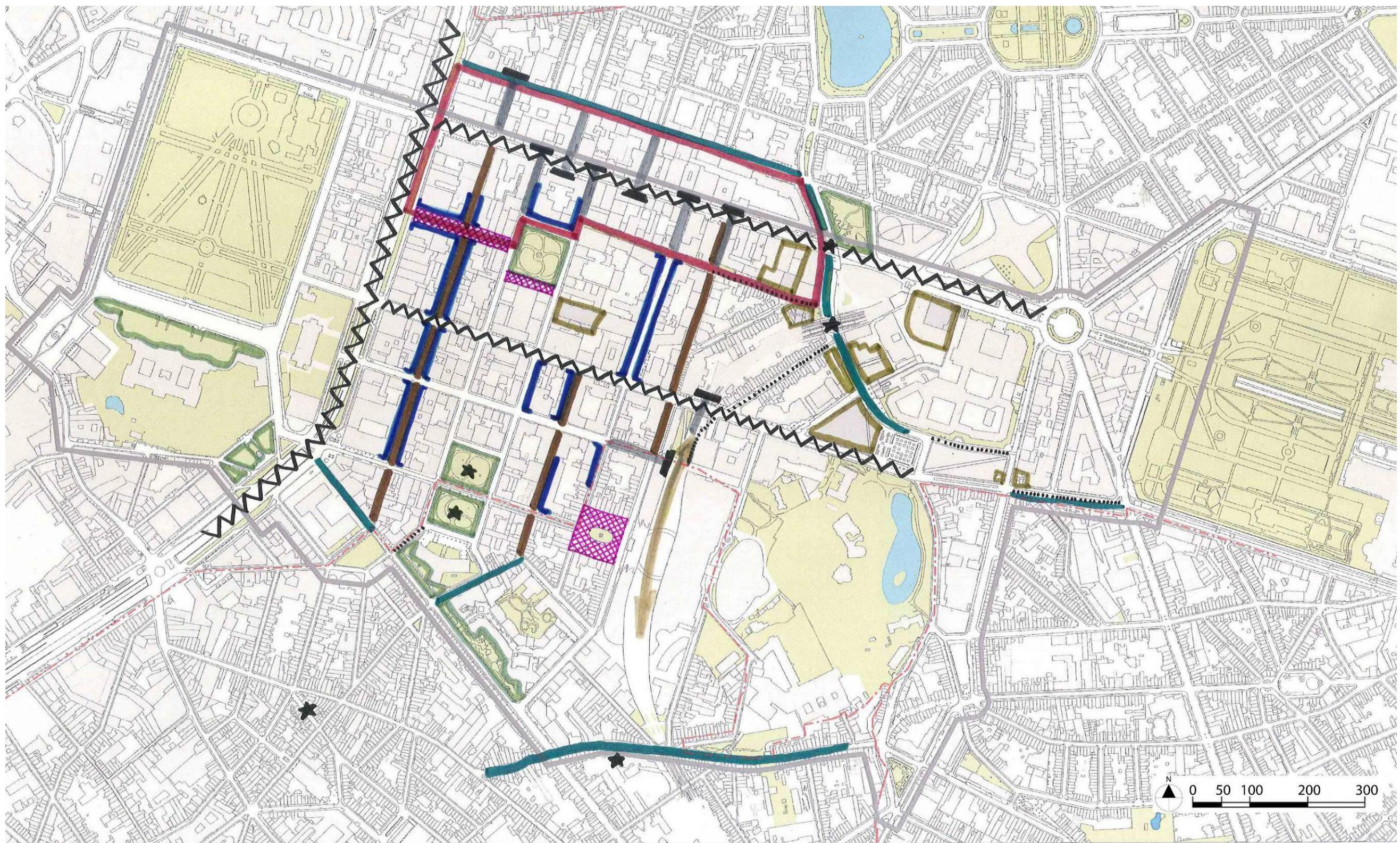


Chantiers



Points noirs





ERU

MANQUE DE CONVIVIALITE ET FAIBLESSES

2. ATOUTS ET OPPORTUNITÉS

Les atouts et opportunités du quartier évoquées dans les différents chapitres sont synthétisés dans 2 cartes présentées ci-dessous.

La carte ‘Opportunités de liaison à renforcer’ met en évidence les principales liaisons à renforcer dans le quartier. Celles-ci se déclinent en 3 niveaux :

- Liaisons entre les pôles commerciaux, qui génèrent d’importants flux piétons/cyclistes ;
- Autres liaisons / connexions intéressantes à améliorer ou à renforcer ;
- Liaison à renforcer au niveau de la vallée du Maelbeek.

La carte ‘Atouts et opportunités’ reprend les atouts évoqués dans les différents chapitres, en les organisant selon plusieurs thématiques :

1) Flux et cheminements

- Le cheminement créé par le projet à travers l’îlot Commines-Froissart offre de grandes qualités/est apprécié des usagers (voir photo) ;
- Il serait opportun de renforcer les liaisons entre les différents pôles commerciaux du quartier (voir carte ‘Opportunités de liaisons à renforcer’) ;
- Un certain nombre de liaisons devraient être améliorées/créées afin de renforcer les cheminements piétons/cyclistes (voir carte à la page suivante) ;
- A renforcer : passages, percées visuelles vers des intérieurs d’îlots qui créent des surprises agréables.

2) Sentiment de sécurité/de plaisir

Certains axes offrent un sentiment d’agrément dans la promenade. Plusieurs raisons peuvent y participer :

- Cohérence architecturale de certains axes : certaines rues présentent une qualité d’ensemble qui invite à s’y engager ;
- Présence de plantations : arbres d’alignements ou ‘appels verts’ en fond de perspective ;
- Certaines rues bénéficient de perspectives visuelles de qualité (ex : vue dégagée sur les arcades du Cinquantenaire, perspective ‘ouverte’....) ;
- Diversité, variété et animation des rez-de-chaussée (voir carte ‘Dynamique des rez-de-chaussée’).

3) Plantations et eau

- De nombreux espaces verts sont sous-exploités dans le quartier et mériteraient d’être valorisés ;
- Opportunité de créer un maillage vert dans les rues du Quartier Léopold / Fleurs ;
- Opportunité de renforcer la présence de l’eau.

4) Animation et espaces publics

- Certains lieux présentent des opportunités d’accueillir une occupation/animation. Il s’agit notamment du Mail, de la rue Guimard (qui bénéficie d’une grande largeur), du tronçon de la rue de la Loi entre Schuman et le Cinquantenaire...
- Opportunité d’exploiter un certain nombre de ‘vitrines’ d’immeubles de bureaux ;
- ‘Image du quartier’ : travail sur la façade du quartier du côté de la Petite Ceinture.

5) Ensoleillement

- Opportunité d’exploiter les angles Sud-Ouest des îlots afin d’y renforcer la présence de terrasses de café ou autres lieux d’animation.

En outre, cette carte fait apparaître 8 sites pour lesquels il serait intéressant de développer des microprojets d’aménagement.

Pour ces différents sites, nous proposons d’explorer plusieurs thématiques de travail ayant été approfondies dans l’étude.

Pour rappel, ces thématiques sont les suivantes :

- aménagement des espaces publics

- commerces
- plantations et eau
- mobilité
- art urbain et mobilier urbain
- balisage
- éclairage

A ces 7 thématiques, nous proposons d’ajouter un thème complémentaire : des [recommandations relatives à la qualité architecturale](#)

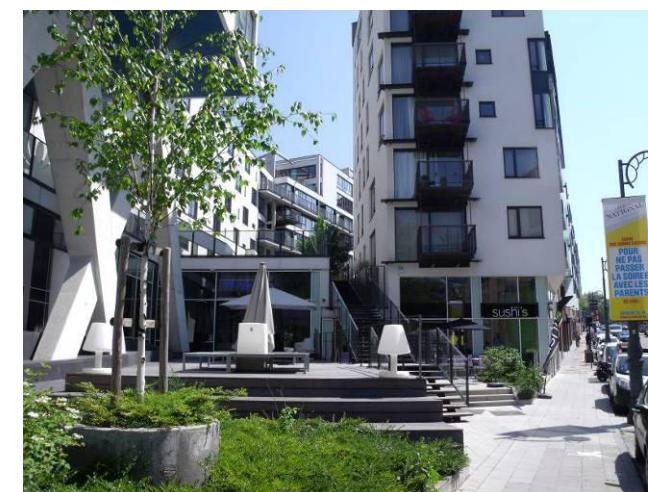
Il s’agit d’un volet ‘recommandations architecturales / lignes de conduite’.

Celui-ci permettrait d’aborder différents aspects liés à l’architecture et à la qualité des rues du Quartier Léopold, dont par exemple :

- Les hauteurs des constructions (hauteur sous corniche) en lien avec les profils des rues (rapport hauteur/largeur) ;
- Les proportions des rez-de-chaussée (problématiques des rez-de-chaussée écrasés) ;
- La couleur des revêtements de façades (bâtiments foncés/clairs) ;
- ...

Des [recommandations relatives aux chantiers](#) pourraient également compléter ce volet.

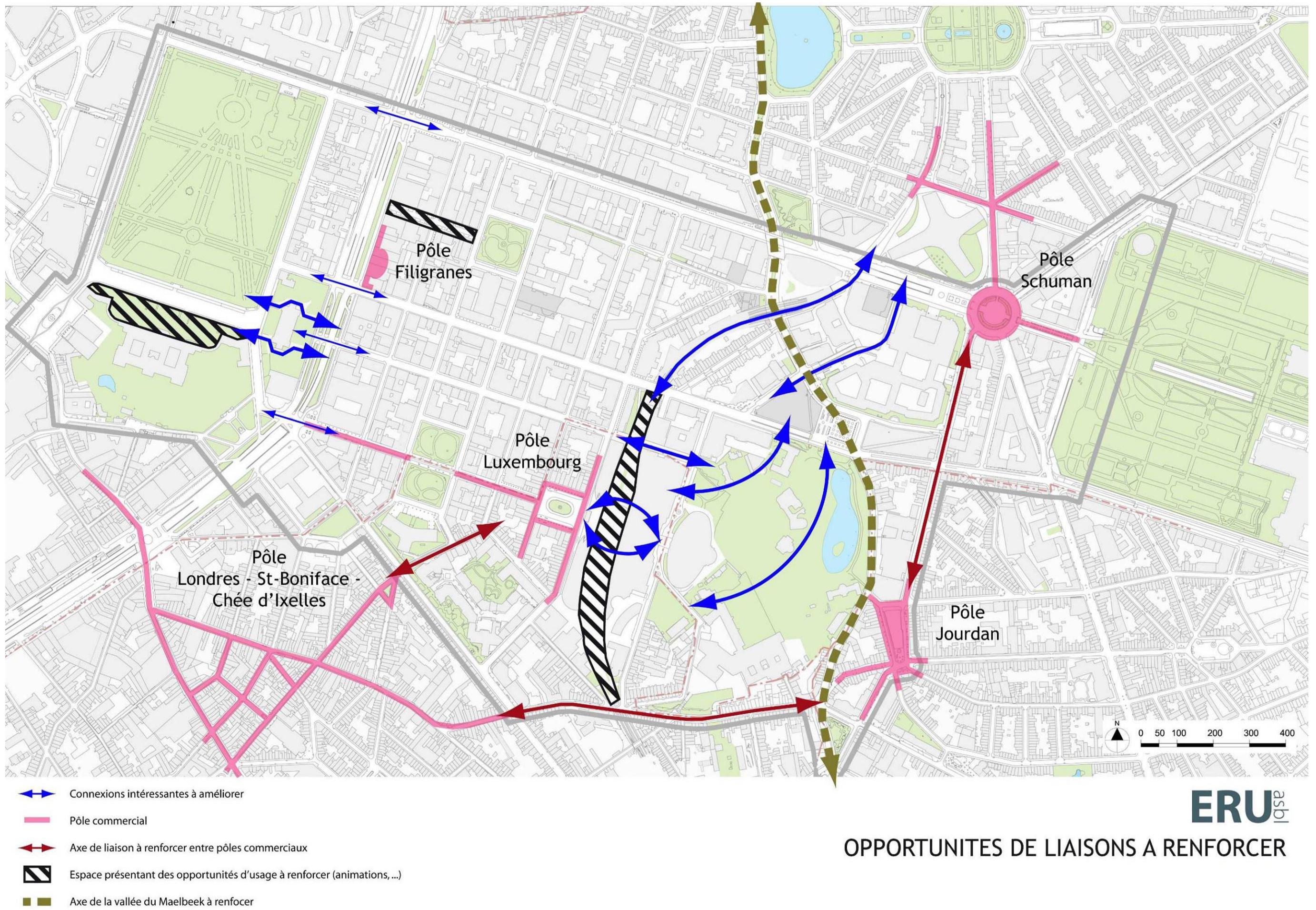
ILLUSTRATIONS



Passage à travers l’îlot Commines-Froissart



Rue de la Loi, entre Schuman et le 50aire



Microprojets d'aménagement - Opportunités¹

1. Le Quartier Royal

1a. Palais Royal

- Mise en lumière blanche du site et mise en valeur des jardins encaissés du Palais Royal : ses haies et massifs bas se prêtent à une intervention.
- Balisage/signalisation (recommandations relatives à l'affichage, à la publicité, aux expositions temporaires sur les grilles du Parc Royal...)



1b. Palais des Académies

- Aménagement des espaces publics : amélioration de la traversée des jardins du Palais des Académies pour améliorer la connexion entre le Pentagone et le Quartier Léopold ;
- Balisage/signalisation ;
- Mise en lumière des jardins du Palais des Académies, pour éclairer le double passage qui mène à la rue Montoyer.



2. Les boulevards de la Petite Ceinture

- Aménagement des espaces publics : amélioration de 4 traversées piétonnes de la Petite Ceinture (au droit des axes Luxembourg, Montoyer, Belliard et Art-Loi) par des interventions sur les passages piétons ('tapis persans', lettrages, textes poétiques...) et/ou des interventions fortes au sol.
- Plantations et eau : améliorer la végétalisation et l'usage de la place du Trône.



3. Le Quartier Léopold dans son ensemble

Le Quartier Léopold est actuellement sous-valorisé et souffre d'un déficit de relations Nord-Sud. Une série d'aménagements, sous forme de *maillage*, pourraient être prévus :

- Plantations/maillage vert (plantation d'arbres d'alignement ou autre forme de végétalisation) ;
- Animation / Commerces / Balisage et signalisation : travail sur la rue Guimard, travail sur la dynamique des rez-de-chaussée (vitrines), valorisation des angles et renforcement en terrasse des horeca aux angles sud-ouest des îlots, lumières festives des terrasses et commerces ... ;
- Mobilier urbain et art urbain : jardinières, réflexion artistique sur la barrière/rupture au bout de la rue Montoyer... ;
- Recommandations pour la qualité de l'architecture
- Balisage parcours culturel



¹ Pour rappel, le Fonds du Quartier Européen a identifié avec l'AMCV 15 ULP ('Urban Lifestyle Points'), qui constituent des espaces publics sur lesquels agir prioritairement pour renforcer l'animation du quartier. Ces lieux sont les suivants : les squares de Meeus et Frère Orban, le mail, la place Jourdan, la place Jean Rey, le parc de la Vallée du Maelbeek, le square Ambiorix, la place du Trône, la place de Londres, la rue et la place du Luxembourg, la place Saint-Josse, le Cinquantenaire, le Parc Léopold, la rue de la Loi entre Schuman et le Cinquantenaire, la rampe du Berlaimont. Une coordination avec ces projets devra être mise en place dans la phase suivante de l'étude.

4. Les Squares

- Fleurissement et eau ;
- Mise en lumière y compris rues de l'Industrie et de la Science ;
- Commerces / Animation (kiosques, buvettes, librairie...) ;
- Art urbain/Balisage parcours culturel



5. La rue et la place du Luxembourg

- Plantations : améliorer la végétalisation de la place du Luxembourg ;
- Mise en lumière : rue et place du Luxembourg ;
- Image des commerces / terrasses horeca : rue et place du Luxembourg (recommandations) ;
- Mobilité : rue et place du Luxembourg.



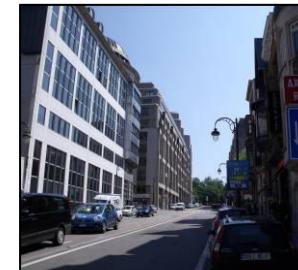
6. Le Mail

- Plantations et eau ;
- Commerces / Animation : roulettes, marchés... ;
- Mobilier urbain : réflexion sur la mise en place d'un 'maillage ludique' sur l'esplanade (tables d'échec, mur d'escalade, accessoires extérieurs de gymnastique, plaine de jeux...).



7. Entre le Mail et le Cinquantenaire

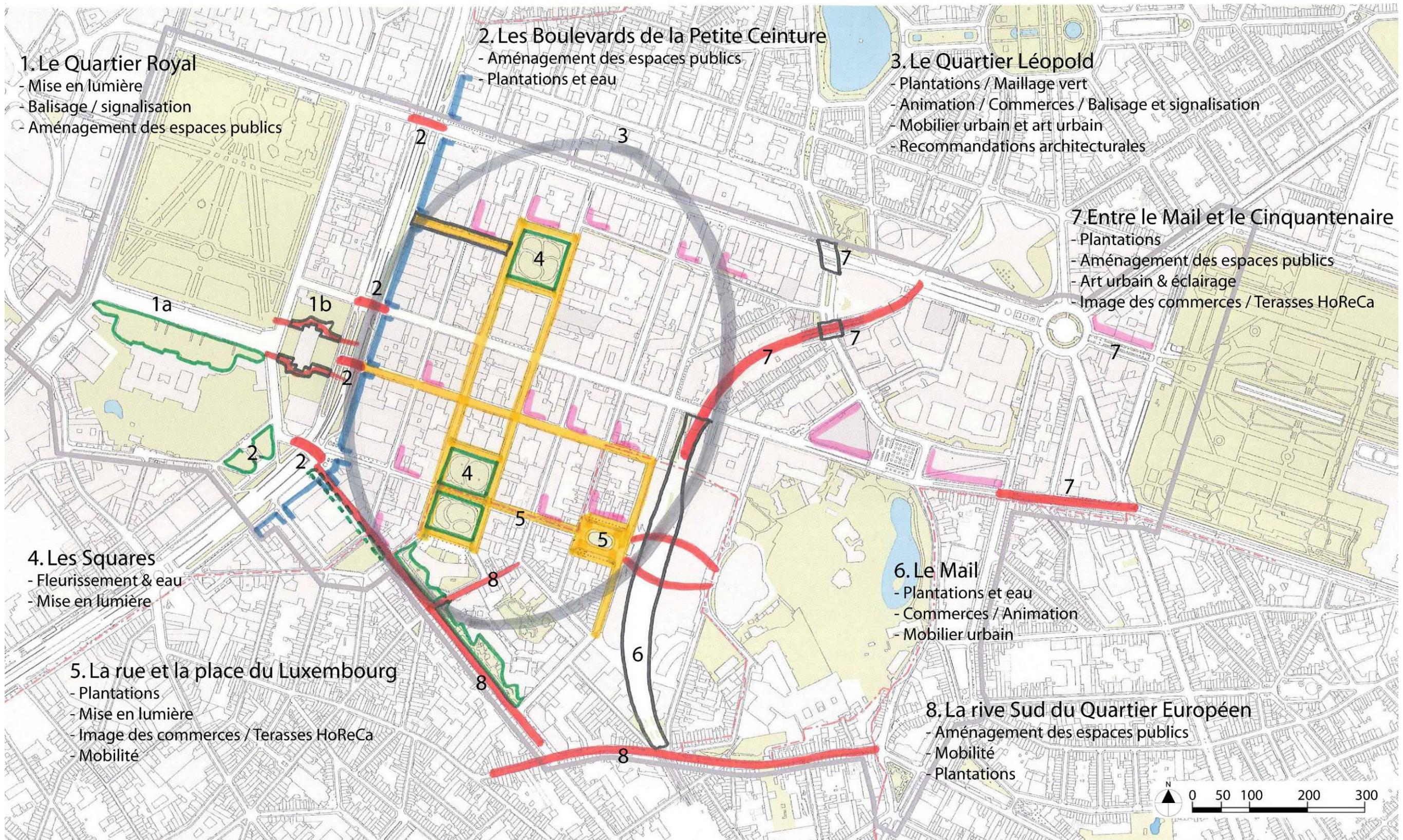
- Plantations : rue Belliard ;
- Aménagement des espaces publics : passerelle/galerie suspendue sur l'îlot Toulouse/Pascale / entre Schuman et le Mail ;
- Art urbain et éclairage : ponts de la chaussée d'Etterbeek, traversée du parc Léopold ;
- Image des commerces / terrasses horeca : place Jean Rey et rue de la Loi, entre Schuman et le Cinquantenaire (recommandations).



8. La rive sud du Quartier Européen

- Aménagement des espaces publics : amélioration des cheminements / déplacements piétons rue Caroly et chaussée de Wavre ;
- Mobilité : déplacements doux dans un contexte végétalisé le long de la rue du Trône ;
- Plantations : rue du Trône (notamment fleurissement).





ERU
qse

ATOUTS ET OPPORTUNITES



ADT

**PARCOURS CULTUREL ET PIÉTONNIER
ENTRE LE QUARTIER DES ARTS ET LE CINQUANTENAIRE**

PHASE 1 -ATMOSPHÈRE NOCTURNE : CADRE GÉNÉRAL EXISTANT

AUTEURS DE PROJET: ERU AVEC LA COLLABORATION DU STUDIO D'URBANISME JP MAJOT

JUIN 2013

STRUCTURE DU RAPPORT

ABRÉVIATIONS

"modèle quartier Léopold", ou "typologie (d'éclairage) du quartier Léopold": désigne les luminaires Maya et similaires, dans la disposition de la rue Montoyer; indiqués Maya sur les cartes.

"PL RBC", "PL VdBxl":

Plans lumière de la Région et Plan lumière de la Ville de Bruxelles.

TABLE DES MATIÈRES

0 - Les enquêtes

Conclusions du volet participatif de l'étude; voir Rapport ERU pour les résultats complets.

Les 4 premiers chapitres comportent des analyses factuelles, détaillées en relation à 4 cartes:

1 - Typologies des éclairages existants:

description des modèles et de leur implantation générale.

2 - Atmosphères nocturnes:

beaux ensembles, manques de continuité, éclairages les plus dégradants, présence du patrimoine et des bâtiments publics, institutions européennes et culturelles, image nocturne des commerces.

3 - Recommandations des Plans lumière communaux et régionaux:

descriptif sommaire.

4 - Cohérence des Plans lumière:

recommandations à soumettre aux maîtres d'ouvrage de ces plans.

5 - Synthèse et potentiel :

esquisse d'un Schéma Directeur incluant les Plans lumière existants et axes d'intervention du présent projet.

6 - Illustrations

Vues nocturnes et détails du mobilier lumière.

LES ENQUÊTES

ENQUÊTE MICRO-TROTTOIRS

L'éclairage public ne fait l'objet que d'une seule question et n'est perçu comme un enjeu pour le quartier que par 11% des personnes interrogées, en 4eme position entre 5 propositions qui s'échelonnent de 50% (plantations et fleurissement) à 6% (propreté), avec une moyenne de 25%.

ENQUÊTE EN LIGNE

Dans l'enquête en ligne, 2% seulement des participants indiquent "l'éclairage" parmi les "problèmes du quartier" (question 7).

Cependant, lorsque la question se fait plus précise, l'intérêt des questionnés pour le thème augmente.

Ainsi, pour la question 8 ("modifications importantes pour les piétons"), les souhaits sont-ils manifestes, sans toutefois atteindre les scores des autres améliorations retenues (qui s'échelonnent entre 75 et 26%, soit une moyenne de 41% sur 14 mesures) :

| | |
|---|-----|
| Améliorer l'éclairage public en général | 34% |
| Améliorer l'éclairage public de certains lieux | 19% |
| Mettre en lumière le patrimoine architectural | 20% |
| Mettre en lumière de nuit, les institutions culturelles | 9% |
| Mettre en lumière ou mieux signaler, de nuit, les institutions publiques et européennes | 27% |

Et, pour la question 6 ("manques en commerces et services, à améliorer"), 13% des répondants soulignent le manque d'activités nocturnes (bar, cafés,...) : ce score est en 2eme position, derrière le manque de commerces de proximité, 34%.

CONCLUSIONS, REMARQUES LORS DES ATELIERS

- l'éclairage n'est pas considéré comme un problème en soi (Q7); aucun problème d'insécurité n'apparaît explicitement dans ces réponses, même si lors des ateliers, trois points noirs ont été signalés de ce point de vue:

- les deals au square de Meuûs;
- un espace trop sombre (S3 sur la carte 2) chée de Wavre;
- le caractère très repoussant des passages sous les ponts, chée d'Etterbeek.

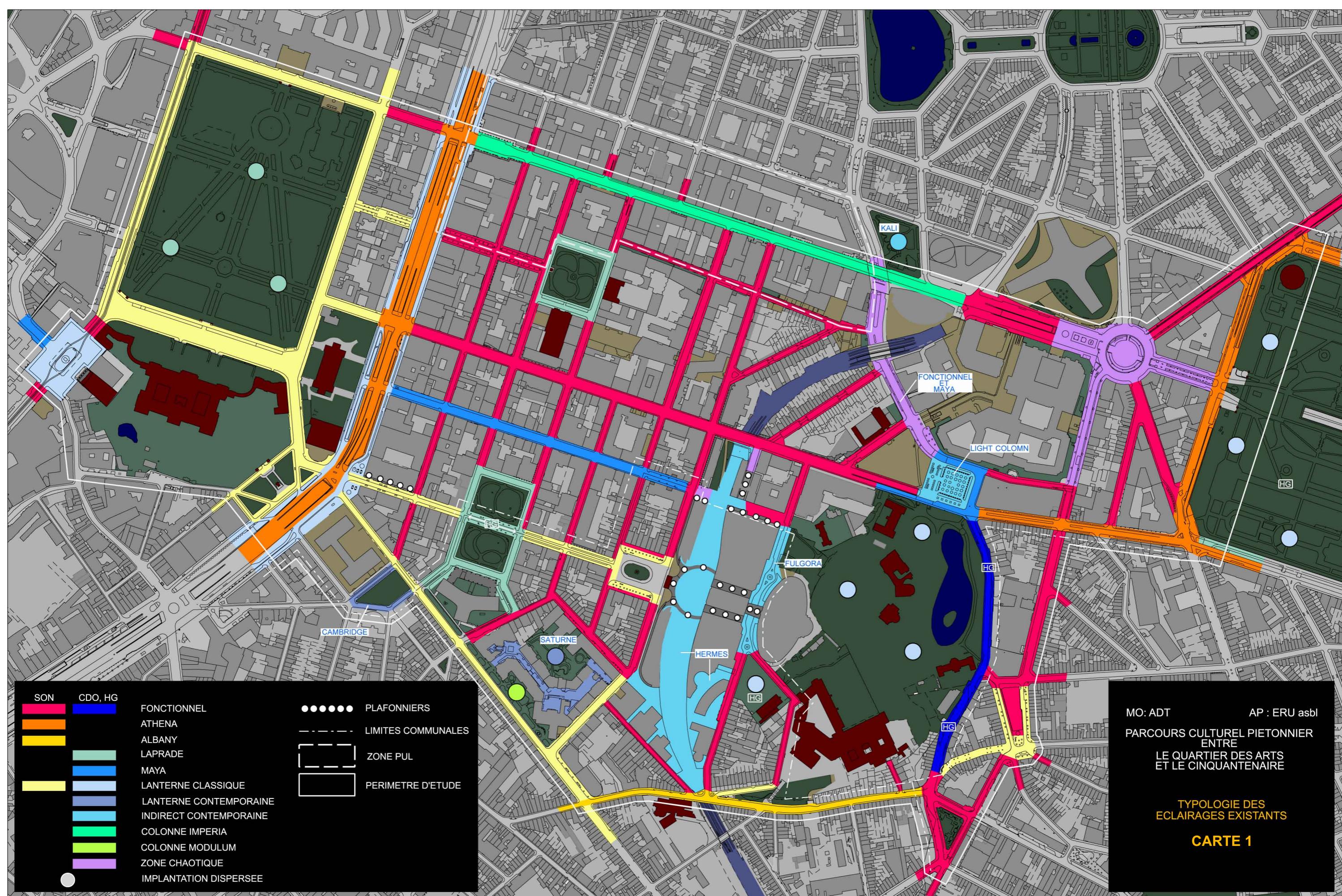
- l'éclairage est considéré comme un des moyens, parmi d'autres, d'améliorer la situation existante, au bénéfice des piétons (Q8).

- le souhait d'une offre plus étroffée de commerces et services en soirée (Q6) est évident.

Sans vouloir les sur-interpréter, ces réponses sont sans doute influencées par le vécu des participants aux enquêtes, qui semble très limité en ce qui concerne la fréquentation nocturne du quartier.

Elles ne traduisent pas une insécurité ou un problème, mais ne traduisent pas non plus une expérience nocturne du quartier, et donc encore moins un souvenir précis (positif ou négatif) de ses éclairages ou de leur rôle potentiel dans un processus d'amélioration du cadre de vie.

Dans le domaine de l'éclairage, assez technique et peu connu, il est probable qu'une meilleure expression des besoins et du ressenti nécessiterait des ateliers participatifs, une visite nocturne et un peu de pédagogie sur la nature et le potentiel des éclairages.



TYPOLOGIE DES ÉCLAIRAGES EXISTANTS



1.1 LÉGENDE DE LA CARTE

Les deux colonnes en légende séparent:

- les éclairages au sodium, à dominante jaune et chaude (sources SON).
- les éclairages blancs et chauds (sources CDO et similaires à 3.000°K) et quelques éclairages blancs et froids (sources au mercure, symbole HG sur le plan).

Les dénominations des modèles indiquées en légende des cartes 1 et 3 sont:

- soit des noms de marque pour les appareils n'ayant pas d'alternatives dans le quartier; les noms cités sont ceux utilisés par Sibelga:
 - réverbères Laprade des squares (lanternes simples ou doubles sur mâts de 4.50 et 6.30m), de style Art Déco;
 - grandes lanternes Athena des boulevards, sur crosses et mâts (10m env.);
 - grandes lanternes Albany de la chée de Wavre, sur console (8m env.);
 - appareils Maya (ou Scala) de la rue Montoyer, sur crosses et mâts (7m); souvent désignés dans le texte par "modèle quartier Léopold";
 - appareils Milewide et Hestia prévus dans le Plan lumière régional, sur crosses et mâts (7 à 10m);
 - colonnes Impéria de la rue de la Loi (8m);

- colonnes Modulum prévues au parc du Cinquantenaire (de 4.50m à 12m).

- soit des dénominations génériques recouvrant plusieurs modèles dans le quartier, mais correspondant à des concepts et styles très proches:

- les lanternes classiques: lanternes à l'ancienne, avec vasque, de toutes formes, pour une pose à faible hauteur (4-6m) sur mâts ou sur consoles;
- les lanternes contemporaines: appareils avec une vasque de lumière visible (avec source visible ou non), de forme récente, utilisés comme petits réverbères; le plan 1 précise les modèles;
- les appareils fonctionnels: appareils des années 70-90 avec vasque de lumière et source visible, de forme fonctionnelle, utilisés pour un éclairage routier à grande hauteur (8m et plus);
- les réverbères indirects contemporains: appareils sans source visible ni vasque de lumière, celle-ci étant réfléchie par une surface en forme d'aileron. Le plan 1 précise les modèles, en général assez bas (4-6m);
- les plafonniers repèrent les éclairages de toutes formes encastrés au plafond de certains portiques;

Illustrations: voir le chapitre 6.

1.2 MODÈLES ET SOURCES

Concernant la répartition des modèles et typologies d'éclairage, la carte 1 fait apparaître:

- la belle homogénéité du quartier Royal (lanternes de divers types), y compris place du Trône (photo p12);
- la double typologie des boulevards: grandes lanternes Athena éclairant la voie express et petits réverbères le long des trottoirs;
- la prédominance d'éclairages fonctionnels des années 70 et 80 dans le quartier Léopold, sauf pour les squares (Laprade) et 4 percées bien distinctes vers l'Est:
 - les lanternes de la rue du Trône et de la rue du Luxembourg étendent les typologies classiques du quartier Royal jusqu'à la gare du Luxembourg et à la place Blyckaerts (photos: p13);
 - le nouvel éclairage (Maya) de la rue Montoyer est la première application du Plan lumière de la Ville de Bruxelles, en remplacement des éclairages fonctionnels (photo: p15);
 - la percée de la rue de la Loi avec ses colonnes lumineuses en inox (Imperia) s'interrompt à hauteur du chemin de fer (photo p16);
- des ensembles d'éclairages indirects qui correspondent tous à des espaces récents et piétons: esplanade européenne, place Jean Rey, jardin de la vallée du Maelbeek, rue Wiertz aux abords du Parlement (photo p15);
- les éclairages chaotiques de la chée d'Etterbeek (plu-

sieurs modèles, sources au mercure sur la partie Sud) et du rond-point Schuman (en travaux);

- la prédominance des éclairages routiers (fonctionnels et grandes lanternes Athena) autour du parc du Cinquantenaire, de Schuman et de la place Jourdan;
- l'éclairage par lanternes de style ou réverbères Laprade des squares (photos p14) et des trois grands parcs Royal, Léopold et du Cinquantenaire.

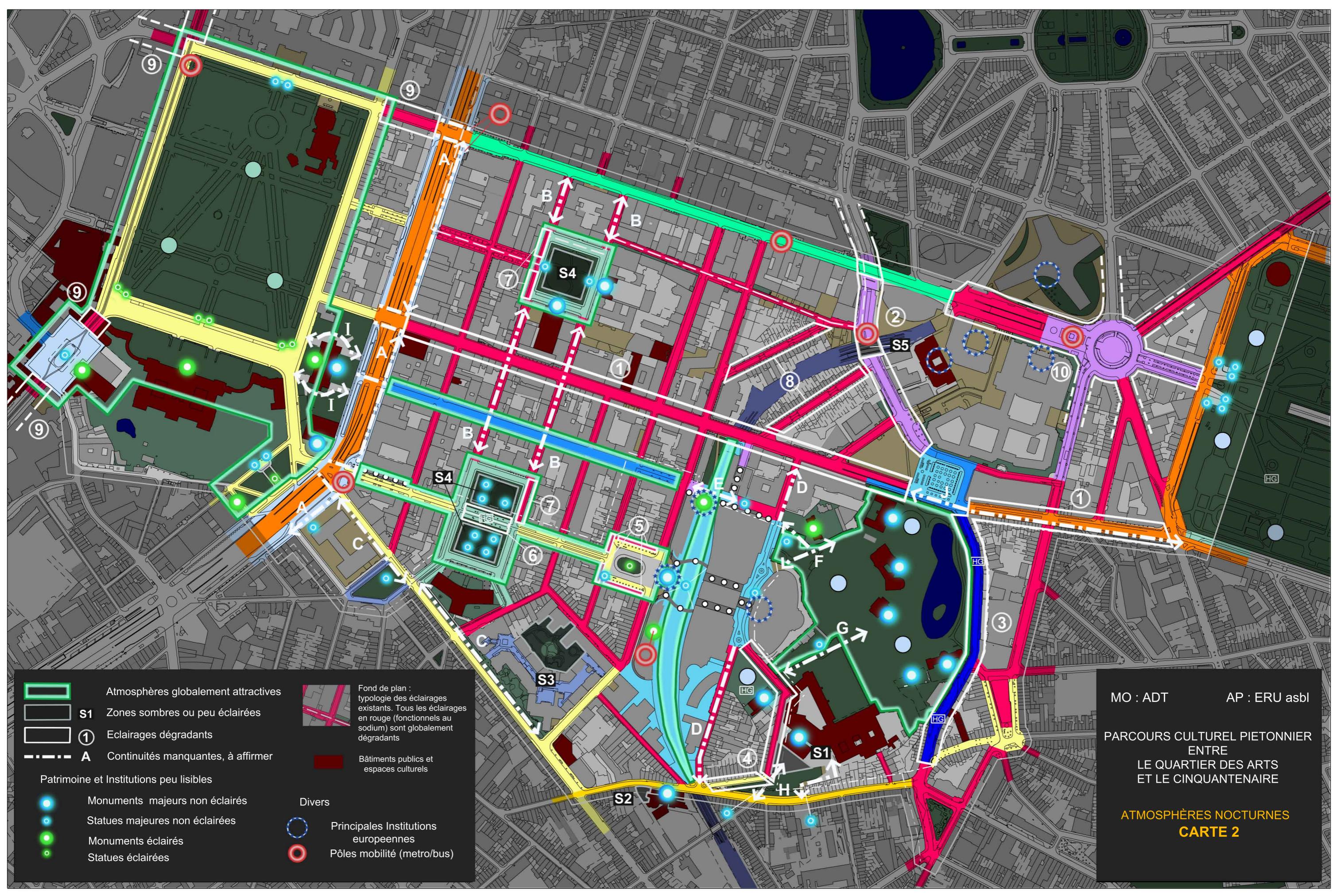
Les **sources au sodium** prédominent y compris autour du parc Royal, et dans tous les éclairages fonctionnels.

Les **éclairages au mercure**, appelés à disparaître en 2015, ne concernent que la chée d'Etterbeek (le long du parc) et quelques points isolés square de Meeûs.

Mis à part une intervention ponctuelle de lumière blanche au sodium corrigé (White Son) dans les réverbères du boulevard du Régent et de l'avenue des Arts au début des années 1990, la **lumière blanche** (sources CDO et similaires) n'est présente que :

- dans les parcs;
- dans des éclairages récemment rénovés : rue de la Loi, rue Montoyer, bas-côtés des boulevards, place Royale, esplanade européenne, ...

Cette utilisation quasi systématique des sources blanches dans les aménagements récents est liée à leur excellent rendu des couleurs et à leur évolution vers des rendements aussi efficaces que les sources au sodium.



2. SITUATION EXISTANTE - CARTE 2

ATMOSPHÈRES NOCTURNES

ATMOSPHÈRES GLOBALEMENT ATTRACTIVES

Place du Luxembourg

écl. par lanternes, mais avec un double éclairage inutile (n°5), absence de l'ancienne gare, de la statue centrale.

Rue du Luxembourg

éclairage par lanternes régulier, sauf au niveau des squares (voir n°6, sources au mercure).

Squares Frère-Orban et de Meeûs

potentiellement belle atmosphère, liée aux réverbères Laprade, mais dans un état déplorable, et double éclairage inutile (n°7).

Ensemble quartier Royal dont parc

écl. par lanternes, mais quelques hiatus liés aux éclairages fonctionnels (n°9).

Esplanade européenne

écl. indirect de qualité, mais pollution lumineuse liée à l'enseigne du "Parlementarium" et absurdité des raccords avec Montoyer.

Parc Léopold

écl. par lanternes, lumière blanche, mais niveau de lumière élevé et raccords peu affirmés vers Wiertz et Vautier.

ZONES SOMBRES OU PEU ÉCLAIRÉES

S1 Abords du Musée des Sciences naturelles

cour principale très sombre, accès peu lisibles, façade absente.

S2 Espace vert du Clos du Parnasse

espace à usage quasi privé; pas de remarques concernant l'insécurité.

S3 Abords Saint-Sacrement, chée de Wavre

parcelle latérale droite très insécurité (voir enquêtes)

S4 Squares

trottoirs bordant les squares très sombres dans certains cas, nombreux réverbères Laprade dégradés, problématique des deals (voir enquêtes).

S5 Pont sous le chemin de fer

Zone très sombre et saleté sous le pont (voir enquêtes).

ÉCLAIRAGES DÉGRADANTS

En général:

Tous les éclairages fonctionnels au sodium du quartier Léopold (en rouge sur le fond de plan) contribuent à l'image routière du quartier.

Plus spécifiquement:

1. Rue Belliard

écl. totalement irrégulier, dégradé, parfois absent sur de longues sections suite aux multiples chantiers.

excès de lumière manifeste à partir du carrefour avec la chée d'Etterbeek, noyant de lumière l'entrée du parc Léopold et la perspective vers le parc du Cinquantenaire..

2. Chée d'Etterbeek, section Nord

chaos lumineux (multiples modèles, mélange de sources, effet négatif des ponts).

3. Chée d'Etterbeek, section Sud

éclairage obsolète, au mercure ; entrée du parc peu lisible (en venant de pl. Jourdan).

4. Rue Vautier:

grande banalité de l'écl. fonctionnel par rapport au contexte résidentiel et muséal.

5. Place du Luxembourg

double éclairage inutile, absence de la Gare et de la statue de John Cockerill.

6. Rue du Luxembourg (section entre les squares)

sources au mercure dans les réverbères Laprade.

7. Squares

double éclairage inutile sur certains bras, réverbères Laprade dégradés.

8. Rues résidentielles

écl. fonctionnel beaucoup trop puissant, en contradiction avec l'aménagement résidentiel.

9. Quartier Royal

quelques ruptures locales liées à des éclairages fonctionnels, (dont qq éléments de double éclairage inutile pl. Royale) dans un ensemble globalement homogène de réverbères.

10. Schuman - Loi

zone chaotique, en travaux.

CONTINUITÉS MANQUANTES, À AFFIRMER

A. Boulevards de la Petite Ceinture

le trottoir extérieur du boulevard est surencombré de panneaux, feux et bacs à plantes : l'alignement des réverbères s'affirme trop peu;

toutes les traversées piétons-vélos sont dominées par les éclairages de la voie express, sans éclairage spécifique les signalant ou les protégeant.

B. Entre les squares

l'unification dans une même lumière des squares et des rues de l'Industrie et de la Science augmenterait l'attractivité des squares depuis la rue de la Loi ou la rue du Trône.

C. Rue du Trône

le parcours existant en retrait sur les bas-côtés de la chaussée (à hauteur de la banque et du Clos du Parnasse) est peu lisibles de nuit.

D. Rue Wiertz

la rue est coupée en trois tronçons par des éclairages différents.

E. Rue Montoyer

les extrémités de la perspective buttent sur le mur de l'esplanade à l'Est et sur la façade non éclairée du Palais des Académies à l'Ouest.

F. et G. Parc Léopold

accès au parc peu lisibles depuis Wiertz et accès non éclairé depuis Vautier.

H. Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

accès au musée peu lisible depuis la chée de Wavre.

I. Passages des Académies

double passage à éclairer.

J. Rue Belliard

absence de continuité vers le parc du Cinquantenaire, volume de lumière masquant la perspective.

PATRIMOINE ET INSTITUTIONS PEU LISIBLES

Les bâtiments teintés en brun correspondent aux bâtiments publics, ainsi qu'aux institutions culturelles repérées dans le rapport ERU (page 61 du rapport complet, ne figure pas dans la synthèse).

Repérage des statues dans l'espace public: voir Rapport ERU, carte page 26.

Monuments majeurs éclairés

Les quelques illuminations existantes (Palais Royal, Palais des Académies, église place Royale, ...) sont des projections massives de lumière au sodium, en "flood lighting", sans accents, ni nuances.

Statues éclairées

Les éclairages des statues de la place du Trône (Léopold II) et de la place du Luxembourg (John Cockerill) sont en panne.

Monuments majeurs non éclairés

Parmi les lieux clef du parcours, on peut épingle: le Conseil d'Etat et l'église du sq. Frère-Orban, la façade extérieure du Palais des Académies, la façade de l'ancienne gare du Luxembourg, les bâtiments du parc Léopold, la façade de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Statues majeures non éclairées

e.a. les statues majeures des squares (non compris les bustes).

Principales institutions européennes

Leurs masses architecturales sont absentes du skyline.

Si l'on fait abstraction des chantiers en cours, les accès aux principales institutions européennes et leurs auvents (Berlaimont, Juste-Lipse, Parlement et bâtiments de l'esplanade) sont bien éclairés, mais leur identité (dénomination, symbole) n'est pas affirmée.

Lieux culturels, commerciaux, portiques...

Les constats sont très similaires à ceux rencontrés de jour (voir rapport ERU) et, dans le quartier Léopold, renforcent l'impression d'un quartier "mort" en soirée, malgré la présence de quelques lieux culturels:

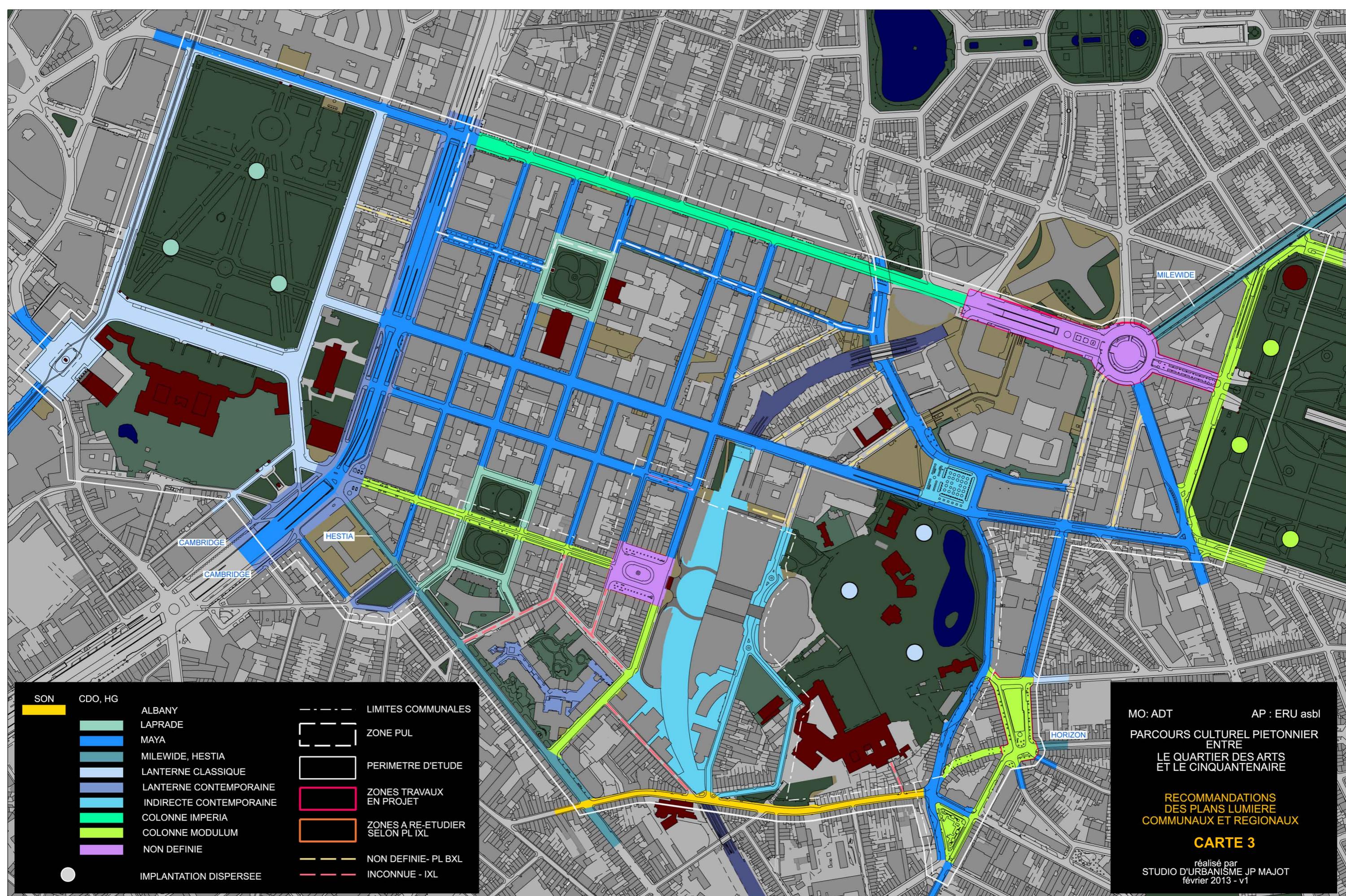
- aucun lieu culturel, ni représentation régionale, ne fait l'objet d'une mise en lumière spécifique; la seule exception notable est l'enseigne géante du Parlementarium, d'une telle puissance qu'elle irradie en bleu sur tout l'espace environnant (voir photo p19);

- la pauvreté de l'image nocturne des commerces est patent (voir photos p 19 et, dans le rapport ERU, page 20) ;

- l'effet négatif des rez-de-chaussée avec vitrages noirs ou réfléchissants se renforce de nuit ;

- les portiques sont peu attractifs, avec parfois une lumière trop faible par rapport aux rues (portiques de la rue Wiertz) . Exceptions : voir photos p18.

Parmi les bâtiments contemporains, quelques lieux phare émergent, comme une façade en verre sérigraphié de la rue Montoyer ou la verrière d'un des bâtiments donnant sur l'esplanade, voir photos p18-19.



SOURCES DE LA CARTE 3:

Plan Lumière du Tracé Royal (FRB)
 Plans lumière de la Région
 Plans lumière communaux de Bruxelles, Ixelles et Etterbeek
 Plans lumière du Cinquantenaire (Beliris)
 Courriels avec MM. Lefrancq (Bruxelles-Mobilité), Benhaddi (VdB) et de Leeuw (XL) confirmant les options.

PRINCIPALES OPTIONS DES PLANS LUMIÈRE

D'une manière générale, ces Plans lumière optent tous pour la lumière blanche.

- Le PL de la Ville de Bruxelles est un plan de programmation sur 10ans:

- il laisse donc sans indications les voiries dont l'éclairage ne sera pas renouvelé avant 2024 (par ex : rues de Pascale et de Toulouse, squares, ...) ;
- pour toutes les rues à rénover du quartier Léopold, il propose la typologie déjà mise en œuvre rue Montoyer (mâts avec luminaires Maya, 7m), sans préciser les adaptations nécessaires dans les rues étroites ou plus larges.

- Le PL d'Ixelles :

- laisse sans indications les rues du quartier Léopold (par ex : rue du Panasse, rue Godecharles) ;
- maintient la typologie des réverbères Laprade autour du square de Meeûs;
- indique la place du Luxembourg comme " zone à étudier ".

- Le PL régional :

- prévoit sur les voiries autour du parc du Cinquantenaire, des colonnes lumineuses identiques à celles

proposées dans le cadre du réaménagement du parc;

- préconise les mêmes colonnes lumineuses rue du Luxembourg, rue d'Idalie et rue de Trèves (section Sud uniquement) ;

- et des éclairages défilés pour la rue Belliard (Maya), la rue du Trône (Milewide) et la chée d'Etterbeek (Maya).

(ps: appareil défilé = appareil à verre plat, n'émettant pas de flux lumineux au-delà de 80° environ).

- le PL d'Etterbeek :

- prévoit un éclairage défilé (Maya, sur façades en général) dans toutes les rues proches de la place Jourdan ;

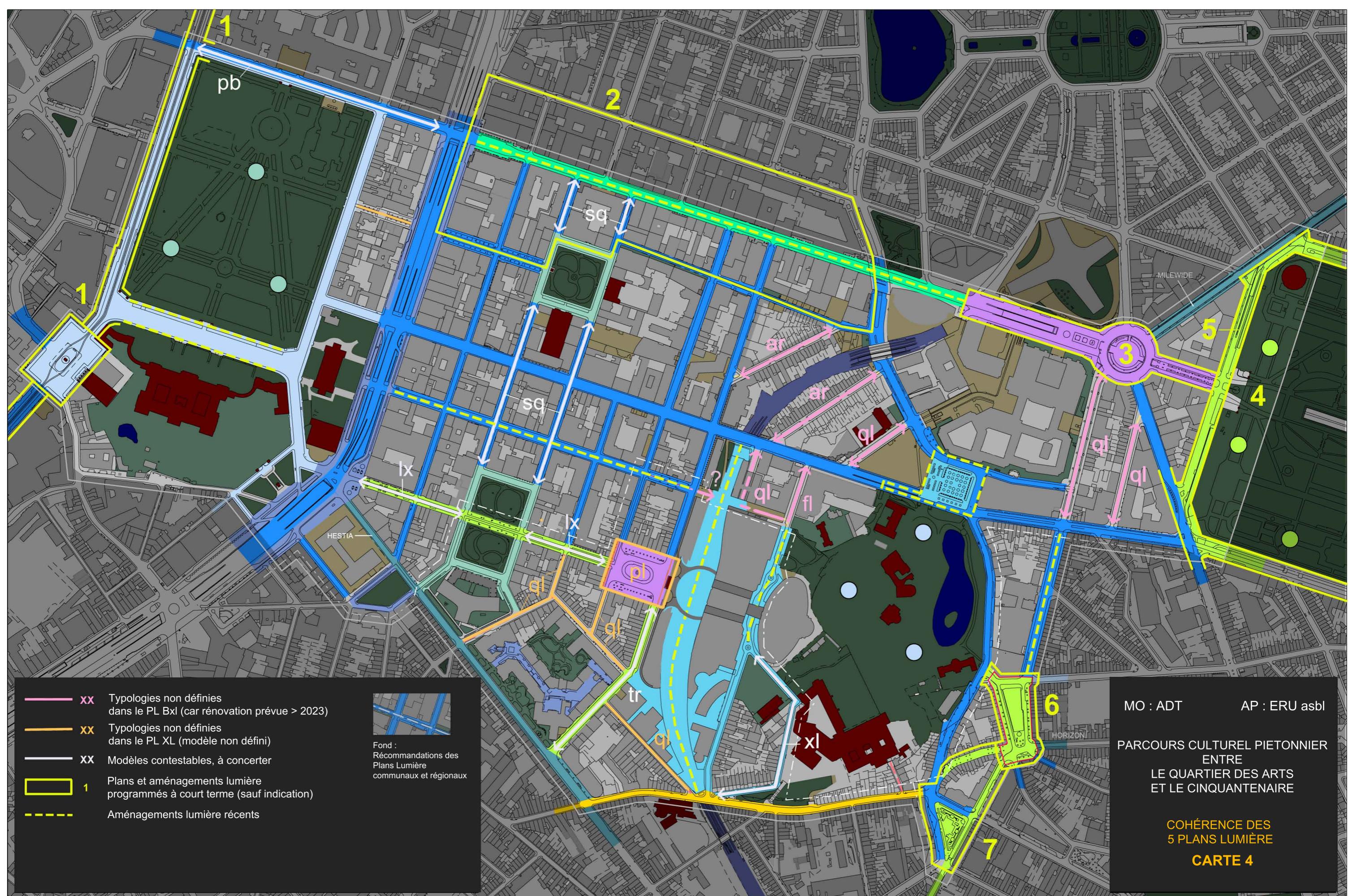
- et un projet spécifique (colonnes multifeux) pour la place Jourdan et ses environs.

- le Tracé Royal :

prévoit un éclairage défilé (Maya), dans la plupart des sections, mais pas à hauteur du parc Royal ni place Royale (maintien des réverbères).

- le PL du parc du Cinquantenaire, non encore approuvé:

repose sur une implantation de colonnes lumineuses comportant un ou plusieurs feux orientables.



COHÉRENCE DES PLANS LUMIÈRE EXISTANTS, INVESTISSEMENTS RÉCENTS ET PROJETS PROGRAMMÉS

ANALYSE DES PLANS LUMIÈRE

Six Plans lumière couvrent la zone d'étude. Ils sont ici accolés pour la première fois, ce qui permet de souligner certaines cohérences mais aussi de relever quelques problèmes.

D'une manière générale, ces Plans lumière optent tous pour la lumière blanche et, *hormis dans le quartier Royal*, utilisent largement un même modèle considéré comme très urbain et qualitatif: le luminaire Maya (et ses variantes) recommandé dans le cadre du Tracé Royal et dans le quartier Léopold (selon Plan lumière de la Ville de Bruxelles).

Cette ligne directrice - un modèle, une source - augure sans doute une progressive homogénéité des éclairages publics dans la zone d'étude. L'analyse se centre donc sur la signification des exceptions à cette homogénéité.

Celles-ci peuvent se comprendre et sont parfaitement souhaitables pour des espaces autonomes : les 3 grands parcs, les petits squares (place Jean Rey et jardin de la vallée du Maelbeek), l'esplanade européenne, la place Jourdan ont déjà un éclairage de qualité (parcs, squares et esplanade) ou évolueront vers les atmosphères nocturnes spécifiques prévues dans ces divers plans.

C'est plutôt dans le détail et les coutures entre ces plans que certaines exceptions (ou imprécisions) posent problème.

Cette analyse - détaillée ci-dessous - ne remet donc nullement en cause ces plans, mais vise une concertation entre leurs différents maîtres d'ouvrage pour améliorer leur cohérence, surtout au niveau du quartier Léopold.

De plus, cette concertation permettra de préciser des priorités et des complémentarités par rapport aux objectifs de l'étude, qui ne sont pas de réaliser ces plans, mais d'y insérer des interventions sur la convivialité du quartier Léopold et sur le parcours entre le quartier des Arts et le Cinquantenaire.

Les points significatifs de cette concertation figurent ci-dessous, mais aussi parmi les conclusions de la page 11, comme la proposition pour la rue Belliard et la mise en lumière blanche de certains sites qui est un facteur important de convivialité.

TYPOLOGIES NON DÉFINIES DANS LE PL VdBXL

ar - rues de Pascale et de Toulouse

On peut regretter que ces deux rues ne soient pas programmées dans le PL VdBXL : leur atmosphère résidentielle a été renforcée par l'aménagement des voiries, leur éclairage reste très routier et beaucoup trop intense.

ql - rue Van Maerlant

Rénovation non programmée ; à intégrer à la typologie du quartier Léopold

fl - rue Wiertz

Rénovation non programmée ; à intégrer à la typologie de la rue Wiertz (modèle Fulgora) pour réconcilier la rupture de modèles dans cette rue

TYPOLOGIES NON DÉFINIES DANS LE PL XL

ql - rue Godecharle et voisines

Le PL d'Ixelles, en ne définissant pas le modèle pour ces rues, laisse ouverte la solution logique de les intégrer à la typologie du quartier Léopold.

pl - place du Luxembourg

Considérée comme une "zone à définir", la place doit être abordée en cohérence avec la rue du Luxembourg ; voir plus loin.

MODÈLES CONTESTABLES, À CONCERTER :

xl - rue Vautier

Le réverbère indirect Fulgora (comme existant rue Wiertz) est contestable dans cette rue qui ne doit nullement être associée à l'atmosphère nocturne du périmètre européen.

Elle possède un caractère urbain de grande qualité (ensemble de maisons face à la place de l'Europe, musée Wiertz, ...). Une lanterne (comme parc Léopold) ou le luminaire Maya (mais à hauteur de réverbère) sont proposés comme alternatives.

sq - squares et rues de l'Industrie et du Commerce

Les deux PL concernés maintiennent les réverbères Laprade autour des squares.

Il a été proposé plus haut (carte 2, graphisme B) d'étendre leur atmosphère jusqu'à la rue de la Loi et à la rue du Trône, de manière à former une exception significative dans l'atmosphère nocturne du quartier Léopold.

tr - rue d'Idalie et rue de Trèves (section Sud, régionale)

Le PL régional y prévoit des colonnes lumineuses (comme Cinquantenaire).

L'utilité de cette exception à la typologie générale du quartier Léopold n'est pas évidente et rompt la continuité avec la section Nord de la rue de Trèves.

Il est donc proposé à la Région d'y adopter la typologie du quartier Léopold.

pb - rue de la Loi intra muros

Le PL de la VdBXL prévoit le modèle Maya le long du Parlement, insérant ainsi une exception malheureuse dans le bel ensemble de lanternes marquant le quartier Royal.

Il est proposé de respecter cet ensemble, jusqu'au boulevard, ce qui aurait aussi l'avantage de marquer une rupture d'ambiance plus nette avec la rue de la Loi extérieure.

lx - rue du Luxembourg

Le PL régional y prévoit des colonnes lumineuses (comme Cinquantenaire).

Du point de vue de notre étude, c'est un enjeu majeur, puisque la rue est l'épine dorsale du parcours piétonnier. Le maintien des réverbères existants (avec sources en lumière blanche) a l'avantage d'établir une continuité d'ambiance avec le quartier Royal.

PROJETS PROGRAMMÉS

1. Tracé Royal

Réverbères similaires à ceux de la rue Ducale (+ luminaire Maya au Nord de la rue de la Loi et rue de la Régence)

2. Zone PUL

Le PUL engendrera une atmosphère nocturne spécifique à long terme, introduisant plusieurs tours dans le skyline, et de nouveaux espaces publics ramifiés (passages en intérieur d'îlot, lobbies d'immeubles, galeries) ; cette évolution à long terme sort néanmoins du cadre de notre étude.

3. Schuman et Loi

Selon concours Beliris et dans le cadre de la création du tunnel Cortenbergh.

4. Parc du Cinquantenaire

Colonnes lumineuses comportant un ou plusieurs feux orientables et mises en lumière des bâtiments.

5. Voiries du Cinquantenaire

Idem.

6. Place Jourdan

Projet Beliris en cours, avec mâts multifeux.

7. Pôle Jourdan (moyen terme)

Mâts multifeux coordonnés à ceux de la place Jourdan.

INVESTISSEMENTS RÉCENTS

- Rue de la Loi: colonnes "Imperia".
- Luminaires indirects de l'esplanade européenne, de la rue Wiertz, de la place Jean Rey et du jardin de la vallée du Maelbeek.
- Rue Montoyer: modèle Maya.
- Place des Palais: restauration des réverbères (côté parc).
- Rue Froissart : modèle Maya (imminent).

Ces conclusions orientent les deux phases suivantes de l'étude:

- certains éléments relèvent d'un futur Schéma Directeur (à concertater en phase suivante avec les différents maîtres d'ouvrage des Plans lumière existants);
- d'autres s'associent étroitement aux micro-projets qui concluent le rapport de l'ERU, page 35.

1. QUARTIER ROYAL

Le quartier Royal forme un ensemble nocturne exceptionnel, très étendu, et cohérent, au cœur des "must" touristiques, et qui ne demande que peu de choses pour être révélé, sans nécessité de permis, et sans budget démesuré par rapport à l'impact des travaux :

- remplacer toutes les sources au sodium des réverbères par des sources blanches, éventuellement en adaptant le niveau de lumière (excessif actuellement) ;
- remplacer les quelques éclairages fonctionnels subsistants par des réverbères identiques aux existants (par ex à hauteur de l'ADT !).

Cette simple adaptation des sources et de quelques appareils donnera à voir de manière toute différente l'un des ensembles architecturaux significatif de Bruxelles, aujourd'hui noyé dans les réverbérations du sodium.

Dans le cadre du projet de parcours culturel, deux autres interventions sont potentiellement très intéressantes pour scander l'itinéraire vers le quartier Léopold :

- la mise en valeur non pas du Palais Royal en lui-même, mais de ses jardins encaissés : ses haies et massifs bas se prêtent à la création d'un tapis de lumière encadré par les balustrades et leurs réverbères .
- la mise en lumière des jardins du Palais des Académies, pour éclairer le double passage qui mène à la rue Montoyer.

2. LES BOULEVARDS DE LA PETITE CEINTURE

La façade du quartier Léopold sur les boulevards butte sur un trottoir étroit, surencombré et peu lumineux par rapport à la voie express.

Tel quel, ce trottoir pourrait se prêter à des interventions ponctuelles ou éphémères par exemple face au petit noyau commercial (Filigrane) et sur le parvis de la banque ING (bld. Marnix).

La problématique des passages piétons demande une intervention beaucoup plus lourde, et qui ne concerne qu'accessoirement la lumière ; selon les axes Luxembourg, Montoyer, Belliard et Art-Loi, on peut imaginer une intervention forte au sol qui libère totalement le passage des piétons (et cyclistes en //), sans poteaux, sans bordures, sans répétition inutile des feux piétons, ces mobiliers étant systématiquement rejettés sur les cotés.

3. LE QUARTIER LÉOPOLD DANS SON ENSEMBLE

Une option qualitative a été prise par la Ville de Bruxelles et se traduit aujourd'hui par l'éclairage de la rue Montoyer. Elle peut (carte 4) être étendue aux rues ixelloises du quartier et garantir, à terme, une meilleure homogénéité du quartier. Le modèle de luminaire fait

sant partie d'une famille, la typologie du quartier Léopold (mâts en quinconce de 7m de ht) pourra être adaptée :

- **en mode mineur** (éclairage plus faible et mobilier moins haut), aux rues plus étroites (rues Nord-Sud) ou aux rues de Toulouse et de Pascale ;
- **en mode majeur**, à une expression plus monumentale de la rue Belliard (point noir majeur des éclairages publics dans la zone d'étude) par exemple:
 - *section Ouest*: par un vis-à-vis et des feux complémentaires suréclairant les trottoirs élargis et les pistes vélos à venir (trottoirs et bas de façades mieux éclairés que la voirie).

Toutefois, cette amélioration est dépendante d'un réaménagement de la rue Belliard jusqu'au tunnel; les deux autres sections (et le tracé d'un piste cyclable jusque Trèves) par contre sont compatibles avec la situation existante.

- *à hauteur du parc Léopold* : une implantation plus basse (5m env.) et moins lumineuse, adossée aux grilles, permettra de limiter la pollution lumineuse dans le parc et de mieux relier la place Jean Rey.
- *section montante vers le Cinquantenaire*: la même disposition basse (5m) pourrait relier les deux parcs; l'effet de cette disposition doit aussi se lire dans la perspective de la vallée, depuis la ville (effet d'éloignement);
- **sous forme d'exception significative** pour les rues de l'Industrie et de la Science (voir § "les squares").

Ces mesures relèvent cependant de l'application progressive du PL de la Ville et n'apportent donc à court terme ni diversité, ni repérage, ni effets attractifs dans l'ensemble neutre et "mort" du quartier.

Du point de vue des objectifs de notre étude, deux axes d'intervention (hors rue et place du Luxembourg) nous paraissent opportuns :

- proposer 4 priorités à la Ville pour la mise en œuvre de son Plan lumière : rue de Trèves (jusque Belliard), rue Guimard, de Toulouse, de Pascale ;
- développer des "foyers lumineux" visant la mise en valeur des institutions culturelles et des représentations régionales par un travail sur les façades, vitrines et entrées.

4. LES SQUARES

Les squares (et la rue du Luxembourg) concentrent les "beaux restes" du quartier Léopold en terme d'ensembles architecturaux et de prégnance néoclassique ; avec leurs espaces verts, ils sont aussi un des rares pôles attractif et convivial du quartier, à la fois pour les habitants, les piétons du quartier et la scansion du parcours culturel.

5. VERS LE SCHEMA DIRECTEUR - CARTE DE SYNTHÈSE : VOIR ERU PAGE 36

ATOUTS ET OPPORTUNITÉS

7. ENTRE LE MAIL ET LE CINQUANTENAIRE LA VALLÉE DU MAELBEEK

- Le parc Léopold

Compléter les itinéraires vers la rue Wiertz et la rue Vautier, diminuer le niveau de lumière et (au min.) suggérer la présence des bâtiments, y compris la tour Eggevoort.

- Chée d'Etterbeek

Le PL régional est préfiguré sur la chaussée uniquement à hauteur de la place Jean Rey ; on peut recommander, dans la même typologie :

- sur la branche Sud, d'adosser les éclairages aux grilles du parc pour y limiter la pollution lumineuse (comme rue Belliard à hauteur du parc) ;

- sur la branche Nord, d'équiper les mâts de contre-feux piétons pour mieux éclairer les trottoirs aux abords très bruts (rez aveugles entre les ponts e.a.).

- Ponts et passerelle Schuman / mail

Point noir principal du site (avec la rue Belliard), le pont ferroviaire sur poutres en béton n'a ni silhouette ni éléments intéressants : c'est le passage lui-même et ses murs qui peuvent devenir le support d'une intervention lumineuse.

Celle-ci pourrait se compléter par le profil aérien et lumineux d'une passerelle suspendue entre Schuman et l'esplanade européenne. Elle aurait évidemment une présence très significative entre le pôle exécutif et le pôle parlementaire de la CE, s'interposant à mi-hauteur dans le skyline très hétéroclite qui borde les deux flancs de vallée.

Un traitement similaire du pont de la rue de la Loi serait souhaitable, intégrant l'entrée du métro.

8. LA RIVE SUD DU SITE : CHÉE DE WAVRE ET RUE DU TRÔNE

L'éclairage de la chée de Wavre est très récent (grandes lanternes Albany, env. 5 ans), de même que les lanternes de la rue du Trône (env. 15 ans) et ces éclairages ne devraient donc pas évoluer à moyen terme. Cependant:

- la recommandation générale de Bruxelles-Mobilité sur les sources blanches (préconisées sur les axes jusqu'à la moyenne ceinture) devrait leur être appliquée pour améliorer le rendu des couleurs.

- rue du Trône, sur le bas-côté de la banque ING et sur le bas-côté du clos du Parnasse, un cheminement latéral, à l'écart du trafic, pourrait être affirmé et éclairé spécifiquement.

- chée de Wavre, suppression du "trou noir" à droite d'el'école, mise en évidence des entrées de l'Institut des Sciences naturelles de Belgique.

6.1. RÉVERBÈRES DE STYLE



RÉVERBÈRES DU PARC LÉOPOLD

Similaires aux réverbères de la place du Luxembourg, ceux du parc sont adaptés aux sources blanches.



RÉVERBÈRE DE LA PLACE DES PALAIS

Le modèle (simple ou avec bouquet de 2 ou 3 lanternes) est intégré à la balustrade qui entoure les jardins encaissés: le long de la façade du Palais et le long de la place des Palais. Bon état mais sources au sodium.



RÉVERBÈRE DE LA PLACE DES PALAIS, CÔTÉ PARC

Modèle sur socle en pierre bleue éclairant également la place Royale, à simple lanterne ou bouquet de 3 lanternes (connue comme lanterne "Léopold"). Ces réverbères ont été restaurés et adaptés aux sources blanches place Royale.



RÉVERBÈRE ENTOURANT LE PARC ROYAL

Mât élevé, d'env 5.50m, avec lanterne de type "Léopold"
Partiellement dégradés, sources au sodium.



RÉVERBÈRE DE LA PL. DU LUXEMBOURG

Modèle éclairant également la rue du Luxembourg. Mât de 4.50m env., portant une lanterne de type "Léopold". Même lanterne également rue du Trône, mais sur façade. Bon état mais sources au sodium.

PLACE ET RUE DU LUXEMBOURG



6.2. RÉVERBÈRES LAPRADE



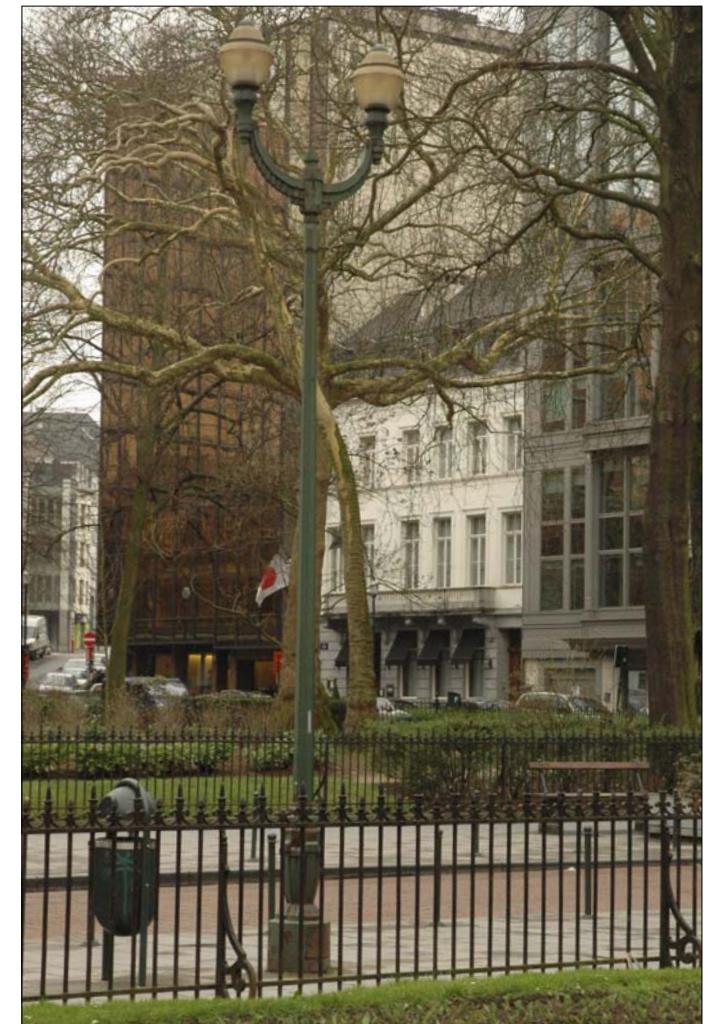
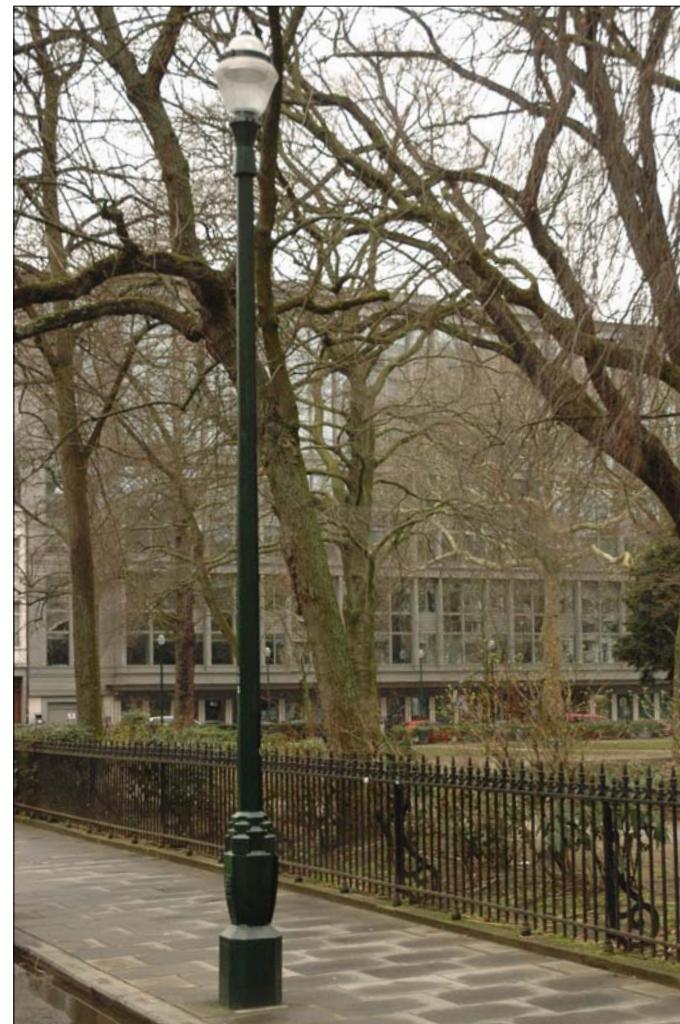
RÉVERBÈRES LAPRADE

Implantés autour des squares, avec lanterne simple ou bouquet de 2 lanternes. (dans l'axe de la rue du Luxembourg, photo en bas à gauche).

Mâts et lanternes assez dégradés (pour certains) générant des zones sombres.

Mélange incohérent de sources au sodium, CDM (cas le plus courant) et mercure.

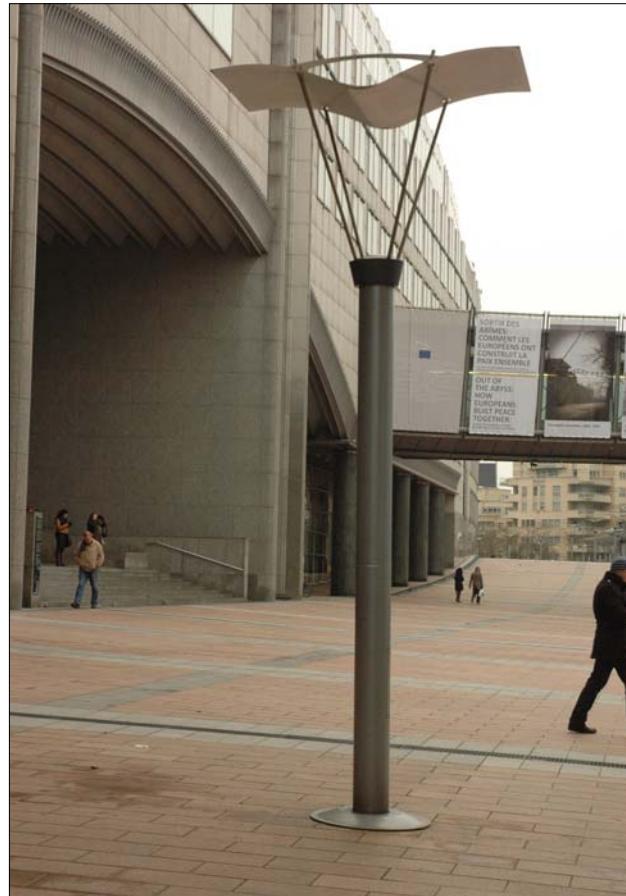
Egalement implanté dans le parc Royal.



6.3. RÉVERBÈRES INDIRECTS



6.4. LUMINAIRES DU QUARTIER LÉOPOLD



RÉVERBÈRE INDIRECT DE LA RUE WIERTZ

Connu sous le nom de marque "Fulgora". Implanté uniquement rue Wiertz à hauteur du Parlement européen; prévu par le PL d'Ixelles rue Vautier.

RÉVERBÈRE INDIRECT DE L'ESPLANADE EUROPÉENNE

Réverbère indirect de grande taille implanté uniquement sur l'esplanade européenne.

LUMINAIRE "QUARTIER LÉOPOLD"

Implanté à ce stade uniquement rue Montoyer, ce modèle est recommandé par la Ville de Bruxelles pour l'ensemble du Quartier Léopold. Connu sous ses noms de marques (Scala, Maya ou Elipt, ...).

Modèle principal sur mât de 7.00m avec une console "Architekt" très saillante, de 1.40m.

Forme une famille, comprenant e.a. de petits réverbères (env. 4.50m) à simple ou double feu (photo de droite à Paris).

6.5. COLONNES LUMINEUSES



COLONNE LUMINEUSE POUR LE PARC DU CINQUANTE-NAIRE (NON APPROUVÉ DÉFINITIVEMENT)



COLONNE LUMINEUSE DE LA RUE DE LA LOI



6.6. ÉCLAIRAGES FONCTIONNELS



ÉCLAIRAGES FONCTIONNELS DU QUARTIER LÉOPOLD

Trois exemples négatifs: rue Belliard (alignements déstructurés), rue de Toulouse (éclairage non compatible avec une rue résidentielle), rues étroites du quartier Léopold (renforçant l'impression de rue canyon).

6.7. ÉCLAIRAGES DE FAÇADES, PORTIQUES & COMMERCES





6.8. ÉCLAIRAGE DES PONTS SUR LA CHÉE D'ETTERBEEK

